

Textes autobiographiques tirés des *Pensées, réflexions et anecdotes*

MADAME D'ARCONVILLE

i. *Histoire de mon enfance*¹

Oh! pour le coup, je ne sais plus que faire, ni que dire, mon épuisement «est complet» et je me sens néanmoins le même besoin d'occuper ma stérile tête. Oui, elle est en jachère et cependant, elle m'aiguillonne pour la labourer et la mettre en culture. Ce n'est pas que les sujets me manquent, car à mon âge on aurait bien des histoires à raconter; mais la charité chrétienne ne le permet pas et je veux lui obéir. Il ne me reste donc que de parler de ma chétive personne, eh bien! je vais faire le récit très peu important assurément des petits faits de mon enfance, tels que je me les rappelle, et je donnerai, pour introduction, la partie la plus intéressante de la vie de mon père et de ma mère.²

Cette dernière était native d'Angers, mon père, né à Paris, y eut sans doute affaire, il y vit une jeune personne, qui lui plut infiniment.³ Elle avait alors quatorze ans et était parfaitement jolie; mon père, qui en avait peut-être dix-huit, en devint épris, il n'osa pas lui en faire l'aveu et partit avec un grand regret, mais aiguillonné par sa naissante passion, il retourna à Angers dans le courant de l'année. Il revit avec la plus grande joie celle qui possédait son cœur; devenu plus hardi, parce qu'il était plus amoureux, il lui découvrit le secret de son âme. Il était d'une très belle figure et il eut le bonheur de lui plaire; mais étant obligé de la quitter, son état le rappelant à Paris, parce qu'il était dans la finance, il la pressa de recevoir ses lettres et de daigner y répondre, il l'obtint. La sœur aînée de sa maîtresse, qui lui servait de mère (la leur étant morte)⁴ parce qu'elle

1. Dans *PRA*, vol.3, p.311-489.
2. Intimement lié à la méfiance qu'éprouve la moraliste à l'égard des illusions de l'amour-propre, ce ton d'humilité est un lieu commun auquel recourt très fréquemment Mme d'Arconville dans ses *Pensées, réflexions et anecdotes*, comme en témoigne le début de l'*'Histoire de ma littérature'*: 'On sera surpris sans doute que j'ai la sotte vanité d'oser donner le détail de mes occupations littéraires, qui ne sont pas dignes assurément que j'en fasse d'aussi circonstanciés' (*PRA*, vol.5, p.169).
3. André Guillaume Darlus (1683-1747), fermier général, et Françoise Geneviève Gaudicher de La Helbardière (1688-1725), fille de Martin Gaudicher de La Rallerie, notaire royal à Angers, se rencontrent en 1702 et se marient en 1719.
4. Sa mère, Anne Dupin, est morte le 22 novembre 1700, soit à peine deux ans auparavant.

était beaucoup plus âgée qu'elle, était leur confidente et leur avait souvent procuré les moyens de se voir à l'insu de leur père. Elle l'enferma un jour dans une armoire, où il pensa étouffer; et le cacha une autre fois sous un tas de linge, où la crainte de faire le moindre mouvement qui put le découvrir lui fit passer des moments très inquiets.

La séparation des deux amants fut très douloureuse, ne pouvant prévoir quand ils pourraient se revoir. Il se passa, en effet, quelques années, sans qu'ils pussent jouir de cette félicité; ils s'écrivaient les élégies les plus lamentables. Il engagea sa maîtresse à lui envoyer son portrait et à vouloir bien accepter le sien, elle y consentit; et ce faible simulacre du plaisir de se voir les aidait à supporter les rigueurs de l'absence, en les regardant réciproquement tous les jours et les arrosant de leurs larmes. J'ai encore ces portraits qui me rappellent avec attendrissement leur affection mutuelle.⁵

Mon père parvint enfin à faire encore un voyage à Angers; mais le plaisir si délicieux que nos deux amants goûtaient en se revoyant était l'avant-coureur d'une séparation de sept ans,⁶ qui les plongea dans la plus vive affliction; elle était d'autant plus grande qu'elle n'altéra pas leur constance et ils continuèrent de s'aimer, pendant ce cruel intervalle, avec la même tendresse qu'ils ressentaient depuis le premier instant qu'ils s'étaient vus.

Mon père, depuis longtemps, avait engagé les amis qu'il avait à Angers, à solliciter le père de sa maîtresse de lui accorder sa fille en mariage, sans qu'on eût pu l'obtenir; désespéré de ce refus, et se reprochant d'ailleurs d'être cause de celui de sa maîtresse à tous les partis avantageux qui s'étaient présentés pour elle, il se détermina, avec le plus grand déchirement, à lui écrire une lettre arrosée de ses larmes, et lui mandait par cette triste lettre, qu'étant obligé de renoncer au bonheur de la posséder, son père ne voulant pas y consentir,⁷ il lui rendait la promesse qu'elle lui avait faite de n'être jamais qu'à lui et qui était si chère à son cœur: qu'en conséquence, il la conjurait de ne plus se refuser à faire la félicité d'un autre, puisqu'il ne pouvait y prétendre, et à l'oublier; que pour lui il ne l'oublierait jamais.

5. La tonalité très romanesque de ce récit le rattache au genre des mémoires, qu'affectionne tout particulièrement Mme d'Arconville (voir 'Sur l'Histoire', *PRA*, vol.1, p.224-36) et que caractérise une écriture cultivant volontiers 'le caractère galant, romanesque des faits' rapportés, comme l'observe Marie-Thérèse Hipp dans *Mythes et réalité: enquête sur le roman et les mémoires, 1660-1700* (Paris, 1976), p.115. Sur le sens et l'importance du romanesque chez Mme d'Arconville, voir la suite du récit, alors que celle-ci observe à quel point 'la lecture de romans' suscita en elle 'de nouvelles idées, de nouveaux sentiments et une nouvelle existence' (p.70).
6. Nous sommes donc en 1712 et il y a déjà dix ans qu'ils se sont rencontrés.
7. Les motifs de ce refus restent difficiles à déterminer. Mme d'Arconville rappelle seulement que sa mère a repoussé les partis avantageux qui s'étaient présentés à elle, alors que l'on sait, par ailleurs, que son père était de noblesse récente, le grand-père d'André Guillaume Darlus étant laboureur et son père, marchand de vin.

Cette lettre qui avait tant coûté à mon père fut un coup de foudre pour sa maîtresse, comme il est aisé de le juger; elle lui répondit peu de jours après et lui manda que le sacrifice qu'il offrait de lui faire la touchait infiniment, qu'elle lui rendait sa parole; mais que, ne pouvant se donner à aucun autre qu'à lui, elle était décidée à se consacrer à Dieu, le monde n'ayant plus aucun attrait pour elle.

Cette réponse mit le comble à la douleur de mon père et lui fit prendre le parti d'écrire au père de sa maîtresse la lettre la plus touchante. Il lui exprima, avec tant d'énergie, l'excès de la passion qu'il avait pour sa fille, depuis dix-sept ans, qu'elle attendrit celui auquel elle était adressée; il est probable que ses filles, surtout celle qui désirait si ardemment d'être unie à celui qu'elle aimait, leurs amis et ceux de mon père, auxquels cette lettre fut lue, firent tant d'instances auprès de lui qu'il consentit, enfin, à couronner une constance qui en était bien digne. Celle qui partageait depuis si longtemps la tendresse de mon père ne tarda pas à lui annoncer cette heureuse nouvelle, ne doutant pas que la joie qu'il en ressentirait ne fut égale à la sienne.

Elle fut si grande, en effet, que craignant que son futur beau-père ne changeât d'avis, il partit sur-le-champ pour se rendre à Angers.

J'ai oublié de dire que, pendant les sept années que mon père avait été séparé de celle qui seule occupait son cœur, elle avait eu la petite vérole, qui d'une très jolie personne en avait fait une fort laide. Mon père en avait été informé; mais son attachement pour elle n'en avait point été altéré et il partit, sachant bien qu'il ne la retrouverait pas telle qu'il l'avait laissée, sans en éprouver le moindre regret.

Arrivé à Angers, il courut chez son beau-père futur, il en fut très bien reçu, et l'on conçoit aisément qu'il le fut encore mieux de cœur, par sa fille, quoiqu'elle n'osa pas démontrer toute la joie qu'elle ressentait.

En rentrant dans son auberge, il fut fort surpris d'y trouver son domestique qui lui était très attaché, fondant en larmes; il lui en demanda la cause, craignant qu'il n'eût eu quelque querelle grave; ce domestique le supplia de ne pas l'exiger; son obstination inquiéta mon père, il se fâcha et lui ordonna de lui avouer franchement le motif de son affliction: 'Eh bien! Monsieur, lui dit-il, puisque vous voulez absolument être instruit du sujet de mes pleurs, c'est de voir qu'un aussi bel homme que vous épouse une fille aussi laide'.

Les préliminaires ordinaires à tous les mariages furent bientôt terminés et l'union si désirée des deux amants les suivit de près, à leur contentement réciproque.⁸ Les assistants ne furent point obligés de dire comme Rousseau dans un épithalame:

8. Le mariage fut célébré le 29 mai 1719 en l'église Saint-Michel du Tertre à Angers; la mariée avait 31 ans et le marié 36.

De votre fête, hymen, voici le jour,
N'oubliez pas d'en avertir l'amour.⁹

Les affaires de mon père ne lui permettant pas de faire un long séjour à Angers, il partit avec sa nouvelle épouse pour Paris, peu de jours après leur mariage. Ce départ fit répandre beaucoup de larmes au père de ma mère, et surtout à sa sœur, qui l'aimait éperdument; en effet, elle perdait tout en la perdant. Pour ma mère, quoiqu'elle fût très fâchée de quitter sa sœur, à laquelle elle était très attachée, le bonheur dont elle jouissait laissait peu de place aux regrets.

Comme la précipitation avec laquelle mon père était parti de Paris ne lui avait pas laissé le temps de faire les préparations nécessaires pour son nouvel établissement, il mena ma mère chez un de ses parents, qui l'aimait tendrement ainsi que sa femme, elle y fut reçue à bras ouverts; comme elle était trop aimable pour avoir besoin de beauté, elle fit en peu de temps la conquête de ses hôtes et de toute «leur» ~~la~~ société. Mon père convint avec eux que son mariage resterait secret jusqu'à ce qu'il eût trouvé un appartement à son gré, de même qu'à sa femme, ainsi que les meubles dont il avait besoin; que ma mère passerait pour une demoiselle de leur parente, qu'ils s'étaient fait un plaisir de loger pendant le petit séjour qu'elle ferait à Paris pour une affaire qui l'y avait appelée; mon «père» venait dîner très souvent dans cette maison, et comme on était accoutumé de l'y voir habituellement, son assiduité ne donna lieu à aucun soupçon, d'ailleurs les deux époux prenaient les plus grandes précautions pour n'y pas donner lieu. Cependant, comme l'amour se cache difficilement, on s'oublie quelquefois, surtout lorsque la conscience ~~n'a~~ point n'a point de reproches à se faire; un ecclésiastique, homme d'esprit, et doué d'un tact très fin, crut s'apercevoir que les deux conjoints se regardaient souvent, avec complaisance, il les avait même surpris se parlant tout bas. D'après ces observations, il dit à la maîtresse de la maison, chez laquelle il venait presque tous les jours, qu'il avait cru remarquer un goût assez prononcé entre sa parente et celui de ses parents qui y mangeait si souvent; qu'en conséquence il pensait que si l'état et la fortune de ces deux personnes avaient des rapports convenables, on les obligerait en les mariant. On lui répondit assez vaguement que cette affaire ne pouvait pas avoir lieu, et il n'en parla plus; mais il continua toujours ses observations qui le confirmèrent de plus en plus dans ses soupçons.

Il se passa environ six semaines avant que mon père pût demeurer avec ma mère, ce qu'ils désiraient ardemment tous deux. Le jour enfin arrivé pour leur réunion, leurs hôtes prièrent à dîner cet observateur adroit, qui avait si bien deviné le mystère qu'on lui cachait: quand on fut

9. Jean-Baptiste Rousseau, *Oeuvres* (Paris, Pierre Ribou, 1722), t.2, p.6.

au dessert, les deux hôtes burent à la santé de l'heureux couple sous le même nom et la portèrent ensuite au devin, qui fut enchanté de voir réaliser une union qu'il désirait par l'intérêt que lui avaient inspiré les deux époux.

Il est aisément de juger de la joie que ressentirent mon père et ma mère d'habiter enfin sous le même toit et probablement le même lit, car leur séparation avait beaucoup coûté à leur cœur.

Ma mère devint grosse et je suis le fruit de cette constante passion, qui a certainement peu d'exemples. L'aimable et ingénieux Fontenelle a fait une fort jolie pièce de vers pour célébrer la constance en amour. Comme je la crois très propre à trouver place ici, je vais la rapporter, puisque ma vieille mémoire me la rappelle:

Jadis de cent ans en cent ans
La magnifique Rome, à tous ses habitants,
Donnait une superbe fête
Et les hérauts criaient: 'Citoyens, accourez,
Vous n'avez jamais vu, jamais vous ne verrez,
Le spectacle qu'on vous apprête'.

Ce n'est pas qu'à parler dans la grande rigueur,
On n'eût bien pu trouver quelque tête chenue,
D'une opiniâtre vigueur,
Par qui la fête eût été déjà vue:
Mais quoi! dans la condition
Où les dieux ont réduit la triste vie humaine,
Un cas si singulier ne valait pas la peine
Qu'on en fit une exception.

Telle est, chez les amours, la coutume établie,
La même chose s'y publie,
A des jeux solennels qu'ils célèbrent entre eux;
Mais ce qui doit causer une douleur amère,
C'est que tous les quatre ans, on célèbre ces jeux;
Cependant pour ces malheureux,
C'est une fête séculaire,
Jamais un amour n'en voit deux.

Avoir vécu deux ans, la carrière est jolie,
Trois, c'est le bout du monde, on ne peut les passer:
Mais aller jusqu'à quatre, oh! ce serait folie,
Si seulement ils osaient y penser.
Ils n'avaient pas, jadis, les mêmes destinées;
Un amour fournissait sa quinzaine d'années,
Sa vingtaine, pour faire un compte encor plus rond;
Hélas! bien moins de temps aujourd'hui les emporte;
Et s'il faut que toujours, ils baissent de la sorte,
Dieu sache ce qu'ils deviendront.

Quel fut l'étonnement de la troupe légère,
 Lorsqu'à ces derniers jeux et dans un grand concours,
 S'avança le doyen de Chypre et de Cythère,
 Le Mathusalem des amours,
 Un amour de cinq ans, et qui de ce spectacle
 Leur eût fait par avance un fidèle rapport!
 Le petit peuple ailé, dans un commun transport,
 Battit des mains, cria miracle. (a)

Je supprime le reste de cette petite pièce de vers, parce qu'elle est si inférieure au commencement que je ne la trouve pas digne d'être rapportée.

Il est aisé de présumer que le petit être dont dix-sept ans de désirs avaient précédé la naissance serait reçu avec un plaisir proportionné à celui que ressentirent les deux époux qui, par leur mariage, obtenaient la permission de lui procurer l'existence. Aussi m'arrosa-t-on de larmes de joie, dès que ma mère fut heureusement accouchée, on m'accabla de caresses, et l'on ne cessa de me donner pendant ma première enfance les plus grands témoignages de tendresse, jusqu'au point de me gâter, surtout mon père, car on m'a dit que ma mère s'occupait de mon éducation avec plus de prudence et de fermeté que lui; et s'ils ont eu quelques légères disputes ensemble, j'en ai toujours été l'unique cause, car jamais ménage n'a été plus uni.¹⁰

A l'âge de trois ans, j'eus le malheur en rentrant de la promenade de donner du pied contre un coquemar¹¹ dans la cuisine, où ma gouvernante était entrée; je le renversai, et comme il était plein d'eau bouillante, elle me brûla le pied; ma gouvernante effrayée des cris que je poussai et, surtout, de l'accident qui en était cause en perdit la tête, et au lieu de couper mon bas, elle me déchaussa tout simplement et me dépouilla le pied. La douleur de mes parents fut inexprimable, on renvoya sur-le-champ ma gouvernante, ce qui assurément ne me guérit pas. Je souffris des douleurs excessives pendant plus de six mois: on crut même que je ne marcherais

(a) Voyez, dans les *Oeuvres* de Fontenelle, 4^e vol., p.359, 'Les jeux olympiques, sur une passion qui avait duré cinq ans'. [Bernard Le Bovier de Fontenelle, *Oeuvres*, 11 vol. (Paris, Les Libraires associés, 1766), t.4, p.357-59.]

10. Souvent évoqué au dix-huitième siècle, le mariage d'amour est une question à laquelle Mme d'Arconville elle-même consacre un texte. Dans 'Sur le mariage' (PRA, vol.1, p.25-54), elle écrit notamment qu'"il faut peut-être plus d'art pour être heureux en ménage que pour gouverner un empire" (p.53). Sur cette question, voir, ci-dessous, l'article de Julie Candler Hayes, 'Réflexions sur le mariage: Mme d'Arconville et la tradition moraliste', p.121-36.
11. 'Coquemar. s. m. Espèce de pot de terre vernissé, ou de cuivre, ou d'étain, ou d'argent, ayant une anse et servant ordinairement à faire bouillir ou chauffer de l'eau, de la tisane, et autres choses semblables' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 4^e éd., Paris, Veuve de Bernard Brunet, 1762, t.1, p.396).

jamais, ce qui mettait mes parents au désespoir; cependant je guéris, et quoique les cicatrices soient encore très marquées, je ne sens aucune douleur et marche aussi bien de ce pied-là que de l'autre.

Ma mère eut un garçon dix-huit mois après moi qui vécut peu de temps, ensuite elle eut une seconde fille, que j'ai eu le bonheur de conserver 77 ans, quoique très délicate; j'ai eu le malheur de la perdre, il y a cinq mois, mon cœur en saigne encore et cette plaie ne se fermera qu'en terminant ma vie.¹²

Ma mère devint grosse pour la quatrième fois. Quelques affaires relatives aux biens qu'elle avait en Anjou obligèrent mon père à y faire un voyage; ma mère souhaitait ardemment de l'accompagner, par le désir qu'elle avait de voir sa sœur qu'elle aimait tendrement; mais mon père n'y voulut pas consentir, parce qu'elle était enceinte de sept mois, et très délicate, il craignait, avec raison, qu'un voyage aussi considérable¹³ ne nuisît à sa santé, sans compter les accidents qui pouvaient en arriver en route, et qu'elle ne se blessât. Il partit donc seul au grand regret de ma mère, qui ne pouvait se consoler de son départ, et d'être privée du plaisir de voir sa sœur, dont elle s'était flattée.

Etant restée à Paris avec un de mes oncles qui demeurait avec elle, elle lui proposa, un jour qu'il faisait très beau, d'aller avec elle à pied voir ma sœur dont la nourrice logeait assez loin d'elle, prétendant que cette course lui ferait du bien;¹⁴ elle n'en fut pas très fatiguée, en effet; mais comme elle était assez grosse et qu'elle portait d'ailleurs un fardeau fort lourd, elle arriva en nage et eut l'imprudence d'envoyer chercher une carafe d'orgeat,¹⁵ dont le froid la saisit; elle se trouva très incommodée

12. Cette indication permet de dater la rédaction de ce texte de la fin 1802. Mme d'Arconville évoque souvent sa sœur, Marie Angélique Catherine (1724-1802), épouse de Denis François Angran d'Alleray (1716-1794). Les *Pensées, réflexions et anecdotes* reproduisent une lettre d'elle à son mari ainsi qu'un poème d'un ami, composé pour elle à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution d'Angran d'Alleray en avril 1794 ('Par Mme d'Alleray à son mari', *PRA*, vol.1, p.411-15 et 417-26). Dans un texte intitulé 'Sur la mort de Mme d'Alleray' (vol.2, p.177-80), Mme d'Arconville évoque sa disparition, qui l'affectera longtemps; voir aussi 'Sur moi', ici, p.95: 'La perte de ma sœur, morte il y a près de trois ans, âgée de soixante-dix-sept ans, a mis le comble à tous les malheurs que j'ai éprouvés'.

13. Plus de 260 kilomètres séparent Paris d'Angers; au début du dix-huitième siècle, parcourir cette distance exigeait plusieurs jours de voyage.

14. Suivant la coutume de l'époque, les parents de la présidente placent leurs enfants en nourrice dès le plus jeune âge; voir Elisabeth Badinter, *L'Amour en plus: histoire de l'amour maternel, XVII^e-XX^e siècle* (Paris, 1998). Née en 1724, Marie Angélique est alors âgée de dix-huit mois environ; elle ne regagnera le foyer familial qu'à quatre ans, après le sevrage, comme l'indique la suite du texte.

15. Boisson très rafraîchissante à base d'orge et à laquelle on ajoute souvent de l'extrait d'amandes amères. Cette boisson fatale est la même à laquelle on attribuera plus tard la mort de Mme Du Châtelet, plus vraisemblablement décédée des suites d'une fièvre puerpérale, si fréquente à l'époque.

en rentrant chez elle, une fluxion de poitrine se déclara dans la nuit, et elle accoucha d'une fille, qui ne vécut que trois jours, et ma mère la suivit de près. Quoique je n'eusse alors que quatre ans et demi,¹⁶ je me ressouviens très bien d'être entrée dans sa chambre, comme on l'administrait, et d'avoir reçu sa bénédiction; mais je ne me rappelle pas si je l'ai regrettée, j'étais trop enfant pour sentir la perte affreuse que je faisais.¹⁷

Dès qu'elle fut morte, on me mena chez ceux qui l'avaient recueillie en arrivant à Paris, j'y fus reçue à bras ouverts, mais sûrement avec la plus vive affliction, étant très attachés à ma mère et pensant aussi au désespoir où serait mon père, lorsqu'il apprendrait une nouvelle aussi effroyable.

Mes hôtes ne voulurent point que ma gouvernante restât avec moi, ma marraine (car elle l'était, ainsi que son mari le parrain de mon père) voulant m'en servir; elle remplit, en effet, cette fonction, mais avec un soin si tendre qu'elle fit placer mon berceau entre son lit et celui de son mari, et pour que j'eusse le meilleur bouillon possible, elle fit mettre dans la chambre un pot-au-feu¹⁸ à part, pour moi seule; elle n'était d'ailleurs occupée qu'à me procurer des amusements, en faisant venir chez elle de jeunes demoiselles du quartier pour jouer avec moi, en un mot, elle me gâtait à la journée,¹⁹ aussi me plaisais-je beaucoup chez elle et versais-je bien des larmes, quand il fallut m'en séparer pour retourner chez mon père.

La tendresse que ce dernier avait pour ma mère le plongea dans la plus vive affliction, lorsqu'il fut instruit de sa mort, il se reprochait de l'avoir quittée et ne pouvait se consoler de n'avoir pas au moins reçu ses derniers adieux. Comme sa perte exigeait de la part de mon père différents arrangements, il resta à Angers pour les terminer afin de n'être pas obligé d'y retourner et ne revint à Paris qu'au bout de six semaines. Je me rappelle encore avec attendrissement le moment où l'on m'amena devant lui, il était étendu dans un fauteuil, avec l'air du désespoir, j'en fus frappée, il m'embrassa en versant des torrents de larmes auxquelles je joignis les miennes. On prétend que je lui parlai d'une manière fort supérieure à mon âge. Je me souviens qu'en effet, j'étais très touchée de l'état où je le voyais: le cœur a toujours de l'esprit et exprime bien ce qu'il sent, parce que c'est la nature qui l'inspire et lui dicte jusqu'aux paroles que la bouche doit prononcer.²⁰

16. Cette indication permet de situer la mort de sa mère en avril 1725.

17. Cette remarque est d'une franchise et d'une précision rares.

18. Récipient dans lequel on prépare le mets du même nom, qui est un plat de viande bouillie, cuite avec divers légumes dans du bouillon.

19. On dirait, aujourd'hui, 'à longueur de journée'.

20. Il s'agit d'un lieu commun de la réflexion sur le langage et l'éloquence, autant chez la présidente que, plus généralement, au siècle des Lumières. Par exemple, Claude Buffier

Mon père manqua se trouver mal en entrant dans la chambre de ma mère, où l'on avait laissé par oubli le crucifix qui avait servi à l'administrer, ses sanglots redoublèrent à cette vue, et il me fit grande pitié; mais comme les impressions de l'enfance, quoique très vives, sont peu durables, je ne pensai bientôt plus qu'à m'amuser du peu de *joujoux* que j'avais.²¹

Je sentis dès le lendemain de mon arrivée que ma gouvernante me traitait bien différemment de ma marraine, ce qui augmenta fort mes regrets de l'avoir quittée. Elle me contrariait, me grondait et me menaçait de me mettre en pénitence si je ne lui obéissais pas; elle me dégâtait²² bien assurément et je conviens que j'en avais grand besoin, car j'étais très volontaire, et même emportée; mais il est aisé de juger que le passage du genre de vie le plus agréable à celui que j'éprouvais me rendait ce dernier bien dur à supporter.

Je n'avais pas encore cinq ans, lorsque des pluies continues, qui donnaient les plus vives inquiétudes pour les biens de la terre, et surtout le froment, le pain étant alors à sept sous la livre,²³ on fit la procession de sainte Geneviève, au mois de juillet 1725,²⁴ la dernière qu'il y ait eue et qu'il y aura jamais, car les démocrates ont fait de la châsse de cette sainte un autodafé²⁵ public, à la Révolution, en la brisant en mille pièces au milieu de la place de Grève.²⁶

fait de la subjectivité sensible la source de l'expressivité de la parole et de 'l'impression de sentiment' que produisent l'éloquence ou les œuvres littéraires; voir 'Traité philosophique et pratique d'éloquence', dans *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples, pour former le langage, l'esprit et le cœur dans l'usage ordinaire de la vie* (Paris, Cavelier et Giffart, 1732), col.293-420.

21. Mme d'Arconville reste au plus près de ses souvenirs et du ressenti, autant parce qu'elle se refuse, comme elle le faisait plus haut, à embellir le récit pour mieux se donner le beau rôle que par souci d'enraciner la genèse du moi dans l'expérience vécue et les 'circonstances' où s'affirme un caractère (voir 'Des caractères', *PRA*, vol.7, p.39).
22. Formation néologique que Mme d'Arconville semble affectionner: ailleurs, alors qu'elle entame le récit d'anecdotes plaisantes sur M. de Bougainville, elle dit avoir besoin de se 'dénoircir' l'esprit (voir 'Anecdotes sur M. de Bougainville', *PRA*, vol.4, p.170).
23. Le prix moyen, au début du dix-huitième siècle, était de deux sous environ, soit huit sous pour un pain de quatre livres.
24. Sur cette procession en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de Paris, voir la *Relation de ce qui s'est passé à la découverte, la descente et la procession de la châsse de sainte Geneviève en 1725, et de ce qui a suivi jusqu'au 14 juillet* (Paris, Pierre Morisset, 1725).
25. Traditionnellement associé aux manifestations du fanatisme religieux, le terme 'autodafé' sert ici à évoquer les événements de la Terreur. Jean-François de La Harpe, tout comme Mme d'Arconville, envisage également cette possibilité d'un fanatisme de la raison; voir *De la fanatisme dans la langue révolutionnaire, ou De la persécution, suscitée par les barbares du dix-huitième siècle, contre la religion chrétienne et ses ministres* (Paris, Marchands de nouveautés, 1797).
26. Sur cet épisode de la Révolution, un contemporain rapporte: 'Ces mêmes qui ont brûlé en place de Grève les reliques de la bergère de Nanterre se prosternent avec des paroles

Comme il y a maintenant peu de personnes qui aient pu voir, ou du moins rendre compte de cette fameuse procession, qu'on ne faisait que dans les plus grandes calamités, on sera peut-être bien aise d'être instruit de tout ce qui la concerne. J'en fus si frappée que les moindres détails en sont gravés dans ma mémoire comme si j'en eusse été témoin hier, ainsi je suis en état de les rapporter avec la plus grande exactitude.²⁷

Ces préliminaires duraient trois semaines au moins, parce qu'on commençait par découvrir la châsse, on la descendait «huit jours après» et, de ce moment, deux conseillers au Châtelet²⁸ étaient obligés de s'établir à Sainte-Geneviève pour en être les gardiens.

Le jour décidé pour la procession, toutes les paroisses, les couvents d'hommes, toutes les cours souveraines, les subalternes et les officiers de la ville étaient mandés pour l'accompagner; les chanoines de Sainte-Geneviève portaient la châsse pieds nus, sans compter un nombre de bourgeois qui avaient le titre de *porteur* de la châsse; cette faveur était très recherchée, parce que pour l'obtenir, il fallait que, de père en fils, celui auquel on l'accordait n'eût aucune tache dans sa famille qui l'en eût exclu. Il ne pouvait y en avoir que vingt-quatre qui pussent jouir de cette grâce; aussi s'honorait-on, avec raison, d'être du nombre.

Le jour que la procession de sainte Geneviève avait lieu, on balayait, avec soin, les rues par où elle devait passer, et il n'était permis à aucune voiture de se trouver sur sa route. Je pense que les protestants devaient faire bien des *gorges chaudes* de cette procession et l'affublaient de ridicule, avec raison, en la comparant à celle du Saint-Sacrement, qu'on ne fait assurément pas avec la même pompe; ce qu'il y a d'inconcevable, c'est qu'il n'y a point d'Etats catholiques où l'on ne commette une semblable inconséquence en faveur de quelques saints qu'on y a pris de préférence en affection.²⁹

Je fus menée pour voir cette procession dans la rue Saint-Jacques, près du Petit Châtelet, chez un marchand d'estampes. Il y avait plusieurs personnes sur le même banc où j'étais assise avec ma gouvernante et un domestique; j'étais déjà poltronne sur les accidents,³⁰ car je me rappelle

d'adoration et d'amour devant les restes de l'Ami du peuple' (Edmond Biré, *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, Paris, Didier, Perrin et Cie, 1793, t.4, p.8).

27. Tout ce paragraphe a pour but de justifier la longueur et la minutie du récit qui va suivre. Deux raisons en sont avancées: l'intérêt presque ethnographique de l'événement rapporté, qui est rare et ne se reproduira plus; et la précision du souvenir, qui garantit l'exactitude de la narration.
28. Ces conseillers aident le lieutenant général de police et le lieutenant criminel dans l'exercice de leurs fonctions; voir Philippe Rosset, 'Les conseillers au Châtelet de Paris à la fin du XVII^e siècle (1661-1700)', *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 1 (1985), p.117-52.
29. Ce passage manifeste clairement la sensibilité janséniste de la présidente.
30. Mme d'Arconville ne cache pas son caractère impressionnable et son manque de courage physique, avouant tantôt la terreur que lui inspirent les orages (voir 'Sur la peur', *PRA*,

très bien, qu'étant au rez-de-chaussée de la boutique et ayant su qu'il y avait une cave dessous l'endroit où nous étions, il me prit de l'inquiétude que nous ne vinssions à y tomber, parce que je sentais de l'ébranlement dans le parquet toutes les fois que quelqu'un se levait et se rasseyait; je craignais en conséquence qu'il ne s'enfonça, attendu la quantité de personnes qui étaient dessus.

Dès que la procession fut sortie de Sainte-Geneviève pour aller à Notre-Dame, on vit arriver quelques chanoines du chapitre de cette métropole, qui escortaient la châsse de saint Marcel, appartenant à Notre-Dame, et ~~restant~~ *restèrent* avec elle en otage à Sainte-Geneviève jusqu'à ce que la procession de cette sainte fût rentrée.

Cette procession que nous attendions depuis longtemps avec impatience parut enfin avec la plus grande majesté et le cortège le plus imposant; elle avait d'abord été à Notre-Dame faire une station pour y rendre hommage à la sainte Vierge. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, suivait cette procession, ainsi que l'abbé de Sainte-Geneviève;³¹ mais comme ils avaient tous deux la goutte et étaient hors d'état de marcher, on les portait sur des brancards. On remarqua avec étonnement que ce dernier avait la droite, ce qui choqua beaucoup le peuple, d'autant plus que le cardinal de Noailles, très âgé, était aussi aimé que vénéré, comme il le méritait à tous égards. Un *boutiquier* qui était auprès de moi, et que je crois voir encore, était probablement l'oracle de son quartier, car tous ceux qui étaient sur notre banc, et même derrière nous, se levèrent tous à la fois pour lui demander la cause de l'audace de l'abbé de Sainte-Geneviève, qui avait l'insolence d'oser prendre la droite sur son archevêque, ils lui en firent pour ainsi dire des plaintes, comme s'ils eûtssent eu le droit de s'opposer à cette indécente usurpation; mais cet homme, sans faire le moindre mouvement de tête, répondit d'un air grave et imposant que, dans les cérémonies publiques, on n'avait point égard à la supériorité des états et que chacun conservait son rang; que l'abbé de Sainte-Geneviève était le supérieur des religieux de cet ordre et que, par conséquent, il devait avoir le pas à cette procession, qu'il ne pouvait céder à personne. Cette décision prononcée du ton le plus despotique fit une telle impression sur les auditeurs que qui que ce fut d'entre eux n'osa en appeler, et chacun retourna à sa place la tête baissée

vol.7, p.321-34), rapportant tantôt plusieurs anecdotes destinées à illustrer sa tendance à s'effrayer aisément (voir 'Mes voyages', *PRA*, vol.5, p.226-92).

31. Evêque pendant cinquante ans, d'abord en province puis à Paris, Louis Antoine de Noailles (1651-1729) joua un rôle important dans les querelles religieuses, notamment lorsqu'il refusa de signer la bulle *Unigenitus*; seule la mort de Louis XIV empêcha qu'il ne soit décardinalisé. Jean Polinier (1646-1727) fut abbé de Sainte-Geneviève de 1709 à 1715, puis de 1721 jusqu'à sa mort, survenue le 6 mars 1727.

sans même prononcer un seul mot. Pour l'orateur, accoutumé sans doute à l'humble soumission qu'on avait pour ses décrets, [il] n'en parut pas plus glorieux du rôle qu'il venait de jouer.

Pendant que je bavarde, la procession ne s'arrête pas pour m'écouter et va toujours son chemin.³² Je fus éblouie de la beauté de ce spectacle, je conviens que je n'en avais jamais vu d'autre; mais je voyais tout le monde aussi ravi que moi. La châsse de la sainte que j'ai vue depuis, et qui était très laide et du plus mauvais goût, me parut superbe; elle était surmontée d'un très vilain bouquet de diamants roses fort mal monté; mais il me fit une telle envie que son souvenir m'occupa pendant plusieurs jours, ainsi que les officiers de la ville, dont les habits galonnés d'or attachaient mes regards, bien plus que les robes noires des magistrats et même [l]es robes rouges.³³

Je ne me rappelle pas qu'il plût, lorsque je partis de chez mon père, ni pendant tout le temps que dura la procession; mais je me ressouviens très bien que, lorsqu'elle passa sous le Petit Châtelet, on cria *miracle à tue-tête*, et que tous les tambours, les fifres, les trompettes, etc. qui accompagnaient la procession retentirent avec un bruit et une mélodie qui me charma, n'en ayant jamais entendu de pareille; aussi rentrai-je chez mon père enchantée de tout ce que j'avais vu et en parlai-je pendant quinze jours.

Est-il concevable que la vénération qu'on avait pour sainte Geneviève, et que le peuple même portait presque jusqu'à l'idolâtrie, ait pu s'enivrer d'une fureur frénétique, poussée au point de briser en mille morceaux l'objet de ses hommages dans la place de Grève, destinée à l'exécution des scélérats les plus criminels; il semble, en vérité, que le bas peuple ne soit composé que de monstres et d'imbéciles.³⁴

Mon père fut près d'un an sans pouvoir prendre sur lui d'aller voir ma sœur, parce que la visite que ma mère lui avait faite avait été la cause de sa mort et qu'il craignait que la vue de cet enfant ne lui fit une trop vive impression, car il ne pouvait se consoler de la perte de sa femme et vivait

32. Bel et rare exemple de rencontre entre le temps de la narration et le temps de l'événement, Mme d'Arconville empruntant un procédé cher aux romanciers comiques et qu'illustre, par exemple, le *Pharsalon* de Marivaux ou le *Roman comique* de Scarron.

33. Les robes rouges désignent les parlementaires, magistrats d'une cour souveraine; le parlement de Paris prétend être le seul à pouvoir s'en prévaloir. Voir Jean Dauvilliers, 'Histoire des costumes des gens de justice de notre ancienne France', dans *Mélanges Roger Aubenas, Recueil de mémoires et de travaux publics par la Société d'histoire du droit des anciens pays de droit écrit* (Montpellier, 1974), t.9, p.229-40.

34. A la suite des libertins érudits du dix-septième siècle, une part significative des élites éclairées adopte souvent cette opinion à l'égard du peuple, jugé ignorant et, par conséquent, sujet au fanatisme. Par exemple, Voltaire écrit: 'Une populace grossière et superstitieuse qui ne raisonnait point, qui ne savait ni douter, ni nier, ni croire [...] qui parlait continuellement de miracles sans en avoir exprimé aucun' ('Idole, idolâtre, idolâtrie', dans *Dictionnaire philosophique*, éd. Christiane Mervaud, OCV, t.36, p.211).

très retiré.³⁵ Il m'a dit plusieurs fois, lorsque j'ai été plus avancée en âge, qu'il avait laissé, la première année de son veuvage, ses rideaux ouverts, quand il se couchait, dans l'espoir que ma mère viendrait lui parler, quoiqu'il ne crût pas assurément aux *revenants*, mais qu'il se faisait cette illusion pour charmer sa douleur.³⁶

Comme il m'aimait très tendrement, il ne put se résoudre à me mettre au couvent, en quoi j'ose dire qu'il eut grand tort de ne pas faire ce sacrifice d'autant plus que je fus abandonnée à une gouvernante incapable de m'élever;³⁷ je ne voyais qui que ce soit que ma marraine et ma maîtresse à lire. Ma sœur resta en nourrice trois ans et demi étant très délicate; elle était à peine sevrée lorsque mon père la retira chez lui, son arrivée me fit un grand plaisir, parce que c'était au moins un petit être avec qui je pourrais jouer. Mon père me changea de gouvernante deux fois, avant que de prendre celle que j'ai eue jusqu'à mon mariage et qui n'était pas plus en état de me donner de l'éducation que les deux précédentes. J'avancais en âge et désirais ardemment d'apprendre à écrire: mon père consentit que celle qui me montrait à lire et mon catéchisme prit ce soin; j'en fus enchantée et me livrai à cette étude avec tant de joie qu'en peu de mois, je fus en état, non de bien former mes lettres, mais de les assembler de manière à m'amuser de cette occupation la plus grande partie de la journée. Je parvins bientôt à pouvoir écrire, quoique très mal, tout ce qui me passait par la tête; c'est peut-être même au plaisir que j'y trouvais que je dois le peu de progrès que j'ai fait dans l'écriture, qui est toujours restée très imparfaite par le trop grand usage que j'en faisais, *barbouillant*³⁸ sans cesse du papier avec beaucoup de rapidité, au lieu de copier lentement mes exemples pour tâcher de les imiter et de profiter de mes leçons; mais je préférais d'écrire mes *pensées*.

35. On sait que Guillaume Darlus ne s'est jamais remarié, contrairement à l'usage de l'époque (surtout pour un père de deux jeunes enfants), ce qui corrobore le récit de la présidente.
36. Sur le statut de la superstition aux dix-septième et dix-huitième siècles et sur la marginalisation, au sein des élites, de croyances qui leur étaient jusqu'alors communes avec le peuple, voir aussi bien Nicolas Lenglet-Dufresnoy, *Recueil de dissertations, anciennes et nouvelles, sur les apparitions, les visions et les songes* (Paris, Jean-Noël Leloup, 1751-1752) que Jean-Marie Goulemot, 'Démons, merveilles et philosophie à l'âge classique', *Annales, histoire, sciences sociales* 6 (1980), p.1223-50. Sur la fictionnalisation des anciennes superstitions, qui suppose le passage de la croyance effective à une expérience esthétique ou morale, voir Michel Fournier, *Généalogie du roman: émergence d'une formation culturelle au XVII^e siècle en France* (Québec, 2006).
37. La négligence dont on fait preuve dans l'éducation des filles est un thème important dans l'œuvre de Mme d'Arconville; plusieurs fois évoqué dans les *Pensées, réflexions et anecdotes*, il était déjà abordé dans la préface de sa traduction des *Avis d'un père à sa fille* de Lord Halifax en 1756.
38. C'est le verbe que la présidente utilise pour désigner cette activité, ne cessant d'affirmer dans les *Pensées, réflexions et anecdotes* son intention de consacrer à ce 'griffonnage' ses dernières forces jusqu'à sa mort.

Quelles pensées que celles d'un enfant de huit ans! C'est bien assurément une véritable prétention que de leur donner ce nom; mais il ne m'en vient point d'autre; telles qu'elles étaient, je regrette fort d'avoir jeté au feu mes griffonnages, quoiqu'assurément ils en fussent bien dignes, mais qui m'auraient divertie à lire à vingt ans, parce que j'aurais lu l'histoire de ma tête, plus intéressante peut-être que celle de ma vie, à laquelle les idées de l'enfance contribuent plus qu'on ne croit.³⁹

Mon père me donna bientôt des maîtres à danser, à jouer du clavecin et à chanter; mais je fis peu de progrès dans ces arts, parce qu'ils m'ennuyaient, que je les étudiais peu et que d'ailleurs étant toujours seule, je ne pouvais avoir aucune émulation, n'ayant point de comparaison à faire, et j'aimais bien mieux écrire des *fariboles*. La danse surtout m'était insupportable, et quoique j'aie eu pendant sept ans Javillier pour maître, le plus grand danseur de l'opéra de ce temps-là, j'ai toujours dansé comme une *paire de pincettes*, quoique j'eusse l'oreille très juste.⁴⁰ Je me rappelle que je disais souvent que mon père croyait sans doute que je deviendrais muette, puisqu'il ne me faisait apprendre que des arts propres aux muets. Il ne me donnait en effet aucun livre à lire, pas même des ouvrages de piété, quoiqu'il eût beaucoup de religion, et j'étais d'une ignorance incroyable. Ayant cependant pris quelques volumes au hasard dans sa bibliothèque, j'en saisis deux, l'un de blasons et l'autre où il se trouva des vers, j'étudiai l'un et me mis à faire des vers; ils étaient assurément détestables à tous égards, car je n'avais pas la moindre notion des règles de la versification; ceux que je composais avaient pour objet de louer mon père et de lui exprimer ma tendresse, car je l'aimais beaucoup; je mettais mes vers sous sa serviette, il les trouvait en se mettant à table et les lisait avec plaisir, ce qui m'encourageait à lui en adresser souvent.

39. Moralistes et pédagogues de la seconde moitié du dix-huitième siècle découvrent le rôle de l'enfance dans la formation de la personnalité. Outre Rousseau, le comte de Tilly remarque que l'enfance représente 'un échantillon de la vie future', puisque 'les actions et les penchants des premières années indiquent la marche de toute la vie' (*Mémoires* [Paris, 1828], t.1, p.17). Les pédagogues insistent davantage sur la perspective généalogique, comme l'atteste Mme de Genlis: 'Songez à la profondeur des traces que laissent dans notre imagination les impressions que nous recevons dans notre enfance [...]: si la raison et le développement entier de l'esprit ne peuvent, par la suite, détruire parfaitement les préjugés les plus absurdes donnés par l'éducation, combien seront solides des principes fondés sur la vérité' (*Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation* [Paris, M. Lambert et F. J. Baudouin, 1782], t.1, p.102).
40. Membre de l'Académie royale de danse, Claude Javillier a fait ses débuts à l'opéra en 1701 et y fit carrière pendant trente-sept ans. Au dix-huitième siècle, la danse fait partie de l'éducation que reçoivent les femmes de la bonne société et, dans la mesure où elle est étroitement associée à la vie mondaine, sa valeur connaît alors 'une véritable inflation', comme le rappelle Laura Naudeix dans *Dramaturgie de la tragédie en musique, 1673-1764* (Paris, 2004), p.349.

Il me donna son confesseur, qui était père de l'Oratoire et que j'ai su depuis avoir une grande réputation dans son ordre.⁴¹ Ma gouvernante me donna des examens de conscience; je les lus avec autant d'attention que d'avidité et j'écrivais tous les péchés que je croyais avoir commis. Ma gouvernante que je consultais m'en dictait plusieurs; j'en remarquai un qui me parut propre à donner de moi l'idée d'une personne plus avancée que mon âge ne le comportait, je l'écrivis aussitôt; ma confession avait près d'une page et j'eus soin de la signer, afin qu'on me la rendît au cas que je vinsse à la perdre. On me mena à l'Oratoire, et dès que je fus aux pieds du père Galipaud (c'était le nom du confesseur de mon père), je me hâtais de m'accuser de mon péché favori et lui dis que *j'avais eu de mauvaises pensées*. Cet homme prudent me dit que, n'étant qu'un enfant, je n'avais sûrement pas commis ce péché: j'achevai le reste de mon énorme confession, par sa longueur, et revins chez mon père bien affligée et surtout très humiliée. Je le suppliai de trouver bon que je changeasse de confesseur, me plaignant de ce qu'il me regardait comme un enfant, il me l'accorda, et l'on me mena au vicaire de Saint-Eustache, ma paroisse. Je n'eus rien de plus pressé que de m'accuser de mes *mauvaises pensées*; il ne prit point le même parti que le père Galipaud et me demanda en quoi elles consistaient; je ne m'attendais point à cette question, j'avais réponse à tout, *hormis à qui va là*.⁴² Je me trouvai très embarrassée et restai quelques moments à chercher ce que je pourrais dire, heureusement, je me rappelai que je m'étais quelquefois représenté que j'étais la sainte Vierge, et que Dieu le Père venait me voir et avait pris pour moi la plus tendre affection, je m'en accusai. Je suis persuadée que l'abbé «de» la Hogue (c'était ainsi qu'il se nommait) eut fort envie de rire d'une semblable accusation; il se contenta de me dire que c'était une pensée orgueilleuse à laquelle il me défendait de me livrer à l'avenir, et de la chasser comme une tentation, si elle me revenait. Très satisfaite de cette réprimande, je rentrai chez mon père, fort contente de mon confesseur, et le conservai jusqu'à mon mariage.

Mon désir de mettre sur le papier tout ce que mon imagination me suggérait, m'avait «engagée» à prier ma gouvernante que j'appelais mon *ange*, parce que c'était son nom, de m'éveiller de meilleure heure, le jeudi, jour où j'avais le bonheur de n'avoir point de maître, et dès que ma

41. Il s'agit du père Jean Galipaud (1660-1742), professeur de théologie au collège oratorien de Riom et auteur d'un traité sur la Grâce qui lui valut d'être accusé de jansénisme. Il quitta ce collège en 1695 et continua son enseignement à Nevers, où il resta douze ans. La sensibilité des pères de l'Oratoire était généralement marquée par la tradition janséniste, qui est elle-même partout présente dans l'éducation de Mme d'Arconville.

42. 'Avoir réponse à tout hormis à qui va là': s'être préparé à tout sauf à ce à quoi il fallait s'attendre. Expression proverbiale, elle est attestée par Littré et tirée de la comédie burlesque de Thomas Corneille, *Le Geôlier de soy-mesme* (1656). On sait le goût de la présidente pour le théâtre et sa connaissance du répertoire du dix-septième siècle.

chétive toilette était faite, je me mettais à écrire jusqu'à ce que je me couchasse, sans autre interruption que celle des repas. Comme je ne voulais pas que mon ange lut mes *paperasses* auxquelles je mettais le plus vif intérêt, au lieu de les mettre dans une petite bibliothèque que mon ange avait bien voulu laisser à ma disposition, mais comme elle avait une seconde clef dont elle aurait pu se servir et les trouver, voici le parti que je pris pour qu'on ne les découvrît pas: j'imaginai de les laisser dans une fort jolie écritoire que j'avais, et de la mettre, sans être fermée, sur la commode de mon père; je pensai qu'en effet, il ne viendrait point dans l'esprit que je les eusse laissées en évidence, si j'avais eu l'intention de les cacher. Cette prévoyance me réussit très bien, car cette cachette a toujours été respectée jusqu'à mon mariage.

Comme j'ai toujours très peu dormi jusqu'à cinquante ans, je faisais des châteaux en Espagne⁴³ pour charmer l'ennui de mon insomnie et j'avais imaginé de persuader à ma sœur, qui était encore très enfant, ayant trois ans et demi de moins que moi, qu'une de mes amies qui avait une porte dans mon lit⁴⁴ venait m'y voir, qu'elle désirait fort faire connaissance avec elle, et que si elle voulait venir dans mon lit, je l'y présenterais, qu'elle était très aimable et qu'elle en serait sûrement fort contente. Elle y vint quelquefois, en effet, et comme il n'y avait pas de lumière la nuit dans notre chambre et que ma sœur avait soin de marcher très doucement, mon ange qui y couchait ne pouvait être instruite de la translation nocturne de ma sœur. Lorsque cette dernière était arrivée ~~était arrivée~~ dans mon lit, je la présentais à mon amie prétendue, qui lui disait des choses charmantes; mais comme ma sœur était naturellement très timide, elle n'osait répondre à cet être idéal et j'en faisais des excuses à ce dernier: quand je trouvais que la conversation, à voix très basse, avait duré assez longtemps, et dont j'avais fait tous les frais, ou que l'envie de dormir me prenait, ma sœur retournait dans son berceau avec la même précaution qu'elle en était sortie. Cette *facétie* me divertissait fort; mais je n'en ai fait l'aveu à ma sœur que bien des années après.

Ce besoin d'avoir compagnie la nuit m'avait engagée à proposer à ma sœur, dans un âge où je ne pouvais plus abuser de son aveugle confiance en moi, que la première des deux qui ne dormirait pas éveillerait l'autre et que cette dernière viendrait la trouver dans son lit et causer avec elle. Ma sœur qui était très douce et fort complaisante accepta ma proposition que je me reproche encore, car ce marché qui était fort

43. Mme d'Arconville consacre aux pensées chimériques un essai où elle en montre tous les dangers (voir 'Sur les châteaux en Espagne', *PRA*, vol.6, p.171-81).

44. La petite Marie Geneviève Charlotte devait dormir dans un lit-clos, c'est-à-dire dans un lit enclos dans un meuble en forme d'armoire profonde, fermé de tous côtés de panneaux de bois et dans lequel on pénètre en ouvrant une porte sur charnière.

avantageux pour moi était très onéreux pour elle et fort égoïste de ma part; elle était dormeuse, tandis que je ne l'étais pas, aussi avais-je beaucoup de peine à l'éveiller, mais quand j'y étais parvenue, elle venait dans mon lit et je la tenais éveillée en lui racontant des histoires que j'avais composées et qui l'amusaient. Sur les six heures du matin, mes yeux s'appesantissaient et je voyais le sommeil s'approcher; ma sœur alors retournait dans son lit qui était près du mien et s'endormait aussitôt, ainsi que moi; mais comme mon ange l'aimait mieux que moi, elle la faisait lever près d'une heure avant moi, elle se serait certainement bien passé de cette préférence qui la privait du peu de sommeil que je lui avais permis de prendre; elle m'a souvent reproché en plaisantant que c'était à moi qu'elle devait son extrême délicatesse, en ne la laissant pas jouir du repos que la nature lui accordait avec tant de bienveillance, sentant qu'elle en avait besoin.⁴⁵

J'étais née malheureusement avec une tête si active que je saisissais avec avidité tout ce qui pouvait lui donner de la pâture. Mon père avait fait venir d'Angers un jeune homme, parent de ma mère, qui pouvait avoir dix-huit ans, il avait de l'esprit, et mon père espérait le placer avantageusement; il allait souvent se promener dans le jardin des Petits Pères,⁴⁶ qui était très près de nous; il y trouva un jour un morceau de mine stérile⁴⁷ qui était très brillante et dont on fait de la poudre à mettre sur le papier, il me l'apporta, je trouvai cette pierre charmante, et voyant qu'elle me faisait plaisir, il me la donna; je pensai aussitôt à ce que j'en pourrais faire, je la mis au feu, croyant que c'était un métal, et peut-être de l'or, parce qu'elle était jaune; mais elle sortit du brasier où je l'avais confiée, sans avoir changé de forme ni de couleur, elle était seulement un peu diminuée de grosseur.⁴⁸ J'imaginai d'en faire la base de ma répu-

45. Ces insomnies sont souvent évoquées, comme dans ce passage de 'Sur moi': 'J'étais d'une très mauvaise santé et ne pouvais m'endormir qu'à six heures du matin. J'étais accablée par des mouvements nerveux et par de fréquentes convulsions; j'avais le cauchemar trois ou quatre fois par nuit' (ici, p.78). Ce portrait que Mme d'Arconville fait d'elle-même l'associe à la mélancolie, tempérament que signalent, suivant la médecine ancienne, 'les soupirs, les veilles, les songes effroyables, le silence, la solitude' (André Du Laurens, *Discours des maladies mélancoliques et du moyen de les guérir* [1594], ch.5, 'De la mélancolie qui a son propre siège au cerveau', dans *Anthologie de l'humeur noire: écrits sur la mélancolie d'Hippocrate à l'Encyclopédie*, éd. Patrick Dandrey, Paris, 2005, p.635).
46. Les Augustins-Déchaussés, religieux augustins réformés, sont connus sous le nom de 'Petits Pères'. Ils firent bâtir à partir de 1629 un couvent célèbre pour son immense bibliothèque et son grand jardin. L'actuelle église Notre-Dame-des-Victoires en faisait partie; Mme d'Arconville habitait tout près, rue Coquillère.
47. Le stérile désigne les roches non minéralisées et donc sans valeur, qu'on rejette lors du tri et qui servent soit au remblayage, soit à d'autres usages domestiques comme celui que mentionne ici la présidente.
48. A neuf ans seulement, Mlle Darlus s'essaye déjà aux expériences scientifiques, si bien que cette anecdote permet d'inscrire dans une généalogie qui remonte à l'enfance ce que la présidente appellera plus tard 'l'*Histoire de [sa] littérature*'.

tation. J'eus soin de dire en secret, à quelques marchands ou ouvriers qui venaient chez mon ange, que je faisais de la fausse monnaie, en leur recommandant de n'en parler à personne, ce qu'ils me promirent, mais désirant intérieurement qu'ils me manquassent de parole, parce que je me flattais que leur indiscretion me ferait mettre à la Bastille, cette idée me charmait, parce que je n'avais point entendu dire qu'on y eût jamais enfermé une fille de neuf ans (c'était mon âge alors) et que cette incarcération me donnerait une grande célébrité dans le monde. Dans cet espoir, dès qu'on frappait à la porte de la rue, je courais vite pour voir si ce n'était point quelques gens préposés ~~pour~~ pour venir m'arrêter, et je fus plus d'un mois à penser à cet heureux moment qui m'aurait comblée de joie; mais malheureusement pour moi, mes confidents furent si discrets que mon attente fut vaine et que je restai libre malgré moi, dans ma triste demeure, où je m'ennuyais à mourir, manque d'occupation propre à me plaire, car celle de mon ange et dont elle m'entretenait sans cesse n'avait pour objet que le jansénisme et tous les malheurs arrivés aux *appelants*. Un ecclésiastique nommé Grillait, aumônier du prince de Carignan⁴⁹ qui l'employait peu, et dont j'ai parlé au commencement de cette histoire,⁵⁰ ami de ma marraine et qui l'était devenu de ma mère, venait souvent nous voir par l'attachement qu'il portait aux enfants de son amie. Cet homme, janséniste autant qu'on peut l'être, était en commerce de lettres avec tous ceux qui, pour éviter la persécution, étaient allés en Hollande, il l'était particulièrement avec l'abbé Petitpied,⁵¹ qui avait trouvé le moyen de se sauver pendant que les alguazils étaient chez lui pour l'arrêter et le mener à la Bastille. On fit sur lui une chanson sur cette adroite évasion; je vais la rapporter parce qu'elle est plaisante:

Villars le long des bords du Rhin,
Tu gagnais la victoire,
Un jeune chat contre Tapin,
Vient d'égaler ta gloire.
Tu fis des exploits tant et plus

49. Il s'agirait plutôt de l'abbé Grilles, dont on sait peu de choses, sinon qu'il fut peu de temps l'aumônier de ce prince et qu'il fut bientôt remplacé par l'abbé Lapierre. Victor Amédée de Savoie, prince de Carignan (1690-1741), a pris comme épouse en 1714 Marie Victoire Françoise de Savoie (1690-1766), qui devint princesse de Carignan.
50. C'est ce personnage qui avait deviné, après leur mariage, l'attachement qui liait les futurs parents de la présidente.
51. Docteur de la Sorbonne, Nicolas Petitpied (1665-1747) s'est opposé avec énergie à la bulle *Unigenitus*, promulguée en 1713 par le pape Clément XI afin de condamner 101 propositions tirées du *Nouveau Testament en françois avec des Réflexions morales sur chaque verset*, ouvrage janséniste du père oratorien Pasquier Quesnel (1634-1719). Alors que le roi cherchait à l'imposer au clergé de France, quatre évêques interjetèrent appel en 1717, de sorte qu'on leur donna, ainsi qu'aux fidèles qui les appuyaient, le nom d'*appelants*'.

De valeur vrai modèle.
 Chat qui fait lever un blocus,
 A droit au parallèle.

Tapin, toi qui, comme un vautour,
 Fond sur le janséniste,
 En vain tu devances le jour
 Pour le suivre à la piste;
 Petitpied, sur ton compliment,
 Délogea sans trompette;
 Et te laissa très poliment,
 Son chat pour amusette.⁵²

L'abbé Grillait nous apportait les lettres qu'il recevait de l'abbé Petitpied, nous rendait compte du précis des *Lettres ecclésiastiques*⁵³ et de tout ce qu'il apprenait relativement au jansénisme; ces récits confirmaient mon ange dans ses opinions, nous étions aussi jansénistes, ma sœur et moi, sans savoir assurément pourquoi; j'en étais même si occupée que j'avais commencé à copier le père Quesnel, mais la besogne me parut de si longue haleine que j'y renonçai bientôt. L'abbé Pâris (b) était notre saint favori; mon ange nous le faisait invoquer tous les jours et boire de l'eau de son puits; nous portions un flacon dans notre poche, que nous avions soin de remplir, lorsqu'il était vide. Je n'ai jamais su le motif qui avait fait naître à ma sœur le projet de faire un prétendu miracle, car elle savait bien que c'était une fourberie; mais elle me le cacha et ne me l'a avoué que plusieurs années après. Elle imagina donc de dire un jour à mon ange, en tirant son flacon de sa poche: 'Voilà la chose du monde la plus extraordinaire, je l'ai rempli hier comme de coutume et il n'y a plus rien'. Aussitôt mon ange l'embrassa, en criant *miracle*. Il

- (b) Il était fils d'un conseiller au Parlement de Paris et était diacre; son humilité poussée au plus haut point, ainsi que sa piété, ne lui permirent pas de se faire ordonner prêtre. [Diacre appelant, François de Pâris (1690-1727) est, à sa mort, inhumé au cimetière de Saint-Médard. Plusieurs appellants prennent l'habitude de venir s'y recueillir et le bruit court que des miracles s'y opèrent lorsque l'on touche à sa tombe. Les prodiges se manifestent sous la forme de 'convulsions', d'où le nom de 'convulsionnaires' que l'on donna à ces dévots; le roi ordonna la fermeture du cimetière en 1732.]
52. Claude Louis Hector, maréchal duc de Villars (1653-1734), s'est illustré à la bataille de Denain (24 juillet 1712), qui changea le cours de la guerre de Succession d'Espagne. Conseiller du roi, Jean Tapin est lieutenant criminel de robe courte, chargé de l'exécution des arrêts du parlement. Sur la seconde strophe de cette chanson, voir Emile Raunié, *Chansonnier historique du XVIII^e siècle*, 10 vol. (Paris, 1879-1884), t.5, p.143-44.
53. Le titre *Lettres ecclésiastiques* employé par Mme d'Arconville désigne les *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus*, périodique clandestin d'information et de propagande janséniste qui paraît de 1728 à 1803.

augmenta, comme il est aisé de le juger, l'affection qu'elle avait pour elle, à laquelle se joignit la vénération, la regardant comme une sainte; mais il faut dire, à la louange de ma sœur, qu'elle n'en fut pas plus orgueilleuse et me traitait avec autant de bonté et d'amitié qu'avant sa canonisation.

Comme je vis cependant que son titre de sainte lui attirait plus de considération qu'à moi, non seulement vis-à-vis de mon ange mais encore des commères qui venaient la voir, auxquelles on racontait le prodige qu'elle avait opéré, j'en désirais une pareille. Je ne croyais pas assurément que ma sœur la méritât, quoique je me gardasse bien de le dire, parce que mon ange n'aurait pas manqué de crier «à l'» anathème contre moi; mais je n'en cherchais pas moins un moyen d'acquérir la même réputation que ma sœur. Je sentais bien cependant que je ne pouvais pas employer le même qu'elle, parce que ce ne serait qu'un *réchauffé* qui ne remplirait point mes vues; je pensai donc, après y avoir mûrement réfléchi, que le meilleur parti de tous était d'avoir des *extases*, je me flattais même qu'elles devaient produire plus d'effet qu'un *miracle* et me donneraient plus de relief, parce qu'il me semblait qu'elles appartiendraient plus particulièrement à *moi*, qu'elles auraient plus de noblesse et d'élévation d'idées, et tiendraient même du génie. Mais lorsqu'il fut question de mettre ce dessein à exécution, je sentis que je m'ennuierais fort, si mon extase était de longue durée, en conséquence je calculai à peu près le temps qui devait précéder le souper, afin de ne pas passer plus d'un quart d'heure à ma contemplation factice; je me mis donc à genoux sous prétexte de faire ma prière du soir et j'eus soin de ne pas faire le moindre mouvement, ce qui m'occasionnait une grande contrainte; mais que ne fait-on pas pour acquérir de la réputation! Le temps me dura beaucoup, quoiqu'il fut très court, car je ne crois pas qu'il y eût un quart d'heure que ma station mystique durait, lorsque j'entendis sonner la cloche qui devait terminer mon martyre volontaire et me combler de gloire, j'en tressaillais de joie intérieurement, mais je pris assez sur moi pour qu'il ne m'échappât aucun mouvement qui aurait pu dévoiler mon stratagème. Mon ange, voyant que je ne remuais pas, me dit: 'Allons, mademoiselle, finissez vos prières et descendons' (car nous demeurions alors au second, dans un assez bel appartement). Je ne répondis rien à cette semonce; elle la renouvela deux ou trois fois, sans que je parusse l'entendre. Lassée de m'appeler en vain, elle vint me donner un petit coup sur l'épaule, que je parus ne pas sentir, ce qui l'obligea de le réitérer plusieurs fois et plus fort que la première. Quand je crus que ma feinte hypocrite avait duré assez longtemps pour me procurer la célébrité que je désirais avec avec tant d'ardeur, je me retournai vers elle, d'un air inspiré, et lui dit qu'elle m'avait tirée d'un état délicieux où il me semblait être dans le ciel, dont j'admirais toute la magnificence, et qu'elle m'avait fait grand tort; mais sans m'écouter, elle

m'entraîna vers l'escalier et ne me permit pas de lui faire le récit de toutes les prétendues beautés dont j'avais été frappée; car pendant ma triste extase, j'avais composé le précis de tout ce que je comptais lui dire, pour charmer mon ennui; mais à mon grand regret, tout mon *échafaudage* fut perdu; mon ange ne fit aucun cas de mon extase prétendue, cela était au-dessus de ses forces, elle n'avait certainement aucune idée de mysticité et mon extase ne pouvait faire sur elle le même effet que le flacon de ma sœur trouvé vide, après avoir été rempli. Ce fait était palpable et mon extase ne l'était assurément pas, ainsi j'en fus pour mes frais et il ne fut pas question de ce que j'avais imaginé, qui devait me faire jouer un si grand rôle; je pouvais avoir alors douze ans.

Vers ce temps-là, j'éprouvai un chagrin qui me fut très sensible; j'avais connu dans ma première enfance la nièce de notre propriétaire, qui avait quelques années de plus que moi; sa mère, qui demeurait au-dessus de nous, la rendait si malheureuse qu'elle m'avait inspiré la plus tendre affection par la pitié qu'elle me faisait; sa mère s'étant remariée (car elle était veuve lorsqu'elle vint loger chez sa belle-sœur), elle la quitta alors et emmena sa fille, ce qui m'affligea fort. Son frère, qui était plus âgé qu'elle et au collège, venait quelquefois nous faire une petite visite, lorsqu'il dînait chez sa tante, heureusement elle était fort courte, car il était fort ennuyeux; je lui demandais toujours des nouvelles de sa sœur, pour laquelle j'avais conservé le plus vif intérêt.

Ce jeune homme étant venu passer les jours gras chez sa tante vint pour nous voir au moment où nous partions pour aller au salut, il nous rencontra sur l'escalier et me donna la main pour descendre; je profitai de cette occasion pour glisser dans son manchon une lettre que j'avais écrite à sa sœur et que j'avais cachetée avec une épingle. Mon ange étant un peu loin de moi, je me flattais qu'elle ne s'apercevrait pas de mon action; mais mon conducteur, surpris, sans doute jusqu'à l'effroi, du papier que je venais de lui remettre, se mit à crier: 'Qu'est-ce donc que vous me donnez là?' Mon ange, l'ayant entendu, nous arrêta, lui demanda la lettre et s'en empara; je fus confondue de son imprudente bêtise et je rougis jusqu'au blanc des yeux. Mon ange alors prenant un ton sévère et digne de Mme Honesta⁵⁴ me dit, en me regardant du haut de sa grandeur, car elle semblait être montée sur des échasses: 'Monsieur votre père sera instruit de la conduite de sa fille'.

On conçoit aisément que j'entendis le salut avec peu de ferveur et que

54. Repris de l'expression latine *honesta mulier* ('femme honnête'), la locution désigne familièrement une femme d'une vertu farouche. A l'époque de Mme d'Arconville, le personnage avait été popularisé par la littérature depuis Machiavel, *Novella di Belfagor Arcidiavolo*, c.1515-1520) jusqu'à Louis Fuzelier (opéra-comique *Madame Honesta ou Le Diable marié*, 1720), en passant par La Fontaine (*Belphegor*, 1682).

je ne fus occupée que de la scène humiliante que j'étais sur le point d'éprouver. En effet, dès que nous fûmes rentrées, mon ange transformée en mégère furibonde m'ordonna de la suivre et entra chez mon père, ma lettre à la main, et la lui présenta, en lui racontant avec emphase qu'elle m'avait surprise la donnant au jeune homme qu'elle lui nomma. J'étais pendant ce récit plus morte que vive, les yeux baissés et tremblante comme une feuille. Mon père l'ouvrit et heureusement ne se piqua pas, en la décachetant. Cette lettre était une véritable philippique contre la mère de mon amie, que j'avais en aversion, puisqu'elle maltraitait ce que j'aimais et malheureusement mes sentiments, dès ma plus tendre enfance, ont toujours été très prononcés; je lui témoignais ensuite tous ceux que j'avais conservés pour elle et combien je la plaignais. Mon père me réprimanda fort de ma diatribe, je me jetai à ses pieds, il me pardonna et il n'en fut plus question; mais je conservai une rancune éternelle contre celui qui m'avait causé une soirée aussi fâcheuse.

Nous abusions ma sœur et moi du pauvre abbé Grillait, il était âgé au moins de 80 ans, il s'endormait quelquefois et nous profitions de son sommeil pour lui faire des *niches*. Je me rappelle que nous imaginâmes un jour de lui mettre des fleurs artificielles dans ses cheveux blancs; mais je crois que je n'avais guère que dix ans, quand nous ornâmes sa tête aussi ridiculement, sans en prévoir les suites. Il nous quitta assez tard, et comme c'était l'hiver, il faisait nuit quand il sortit; mon ange ne s'aperçut point de sa mascarade, peut-être même n'était-elle pas alors dans la même chambre que nous. Il fut surpris «de ce» que tous ceux qu'il rencontra le regardaient et que les enfants riaient en le voyant; mais comme le trajet qu'il avait à faire du bout de la rue Coquillère, où nous demeurions, à l'hôtel de Soissons⁵⁵ n'était pas long, il n'y fit pas une grande attention. Dès qu'il fut rentré chez lui, la princesse de Carignan l'envoya chercher, parce qu'il devait rendre le pain bénit le lendemain à Saint-Eustache, en qualité d'aumônier du prince de Carignan; dès qu'il entra dans sa chambre, elle se mit à rire à gorge déployée, sans pouvoir prononcer une seule parole. L'abbé Grillait, étonné de cette réception, lui demanda la cause de ses ris immodérés, et comme il était fort libre avec elle, il se mit à rire aussi et lui dit que, sans doute, elle le trouvait *barbouillé*: 'Non, répondit-elle en riant, mais regardez-vous dans la glace et vous ne serez plus étonné de ma subite gaieté'. Dès qu'il s'y fut vu, il manqua tomber à la renverse, il se rappela alors avec quelle attention on l'avait considéré dans sa route et les ris qu'il avait excités, dont il voyait la cause avec beaucoup de chagrin, parce qu'on avait dû le prendre, avec raison, pour un fou. Il se douta bien que c'était nous qui avions fait cette

55. L'hôtel de Soissons faisait l'angle des rues Coquillère et de Grenelle, en face de Saint-Eustache.

espièglerie et le dit à la princesse de Carignan, il nous en sut très mauvais gré. Il nous vint «voir» le lendemain et nous en fit des plaintes fort amères, nous le méritions bien assurément, aussi lui en fimes-nous des excuses bien sincères, il nous pardonna de tout son cœur, en voyant notre repentir, parce qu'il nous aimait beaucoup; mais mon «ange» ne nous en gronda pas moins, avec raison.

Elle était très liée avec des convulsionnaires, ma sœur était dans sa confidence et ne m'en parlait point; on me renvoyait dans une autre chambre que celle où elle était quand il en arrivait une, et je ne cherchais point à en deviner la cause «parce que je n'étais point curieuse». Ma sœur restait quelquefois avec elle et j'ai su d'elle plusieurs années après qu'elle avait été témoin de convulsions, qui n'étaient pas difficiles à exécuter, car il ne s'agissait que de remuer les jambes et les bras; mais probablement, elle n'était encore qu'écolière dans cet exercice qui a fait tant de bruit pendant plusieurs années. C'était particulièrement à Saint-Médard, sur le tombeau de l'abbé Pâris, qui y avait été enterré, que s'exerçaient les maîtres dans cet art. L'abbé Bécherant⁵⁶ entre autres y jouait le plus grand rôle. Les assistants, qui y étaient en foule, inscrivaient sur un registre le nombre de convulsions, pendant lesquelles on chantait des psaumes et d'autres prières, et lorsque l'abbé Bécherant [était] las de faire des gambades qui le fatiguaient et l'échauffaient au point de suer à grosses gouttes, même en plein hiver, les témoins venaient l'essuyer avec vénération; ils mesuraient ensuite avec la plus grande exactitude une de ses jambes qui était plus courte que l'autre. C'était cette difformité qui l'avait déterminé à se donner en spectacle, en venant sauter sur la tombe de Pâris pour obtenir de lui qu'il opéra le miracle de la rendre aussi longue que sa camarade. Comme les dévots à M. Pâris prétendaient que cette jambe prenait de l'accroissement à chaque station sur ce tombeau, il se trouve, d'après leur calcul, que cette jambe était devienne plus longue que celle à laquelle on voulait l'égaler, ainsi il aurait fallu que M. Pâris fit un second miracle pour arrêter non seulement sa croissance journalière, mais pour allonger celle qui jusqu'alors était restée tranquille dans la dimension qu'elle avait eue de la nature et n'avait eu d'autre fonction que de servir de modèle à celle qu'on demandait à M. Pâris de lui égaler. Mais le gouvernement mit fin à cette extravagante superstition, à laquelle on aurait dû mettre ordre beaucoup plus tôt;

56. Bécherant est surtout connu pour cet épisode commenté en ces termes par ses contemporains: 'Après plusieurs mois de visites au tombeau, faites tous les jours inutilement, M. Bécherant connut que sa jambe était la même, et sortit de Paris. Il fut répréhendé dans des *Lettres* imprimées du 28 octobre 1731, où l'on prouve qu'il n'y a rien de miraculeux dans toutes les agitations et contorsions de M. l'abbé Bécherant' (Sauveur-François Morand, 'Rapport des opérations faites à Paris par plusieurs personnes que l'on disait faire des miracles en 1759 et en 1760', dans *Opuscules de chirurgie*, Paris, Guillaume Desprez, 1768-1772, t.1, p.297-98).

pour cet effet, on ferma le cimetière où gisait le corps de celui qu'on y allait invoquer. Un des enthousiastes⁵⁷ de M. Pâris écrivit sur la porte ces deux vers:

De par le roi, défense à Dieu,
De faire des miracles en ce lieu.

Un homme enchanté de ces deux vers, qu'il trouvait très énergiques, cherchait à les faire admirer à l'abbé Terrasson:⁵⁸ 'Ma foi, lui dit ce dernier, ce que je trouve admirable, c'est que Dieu ait obéi'. Mais revenons à mon ange, dont cette digression m'a écartée.

Elle allait parler quelquefois dans une chapelle de Saint-Eustache, à une jeune personne qu'elle ne nommait pas, mais qui probablement était une convulsionnaire de ses amies; elle interrompait alors la conversation qu'elle avait avec un prêtre qui y était. Cette circonstance me rappelle des vers qui me paraissent y être très analogues; les voici:

Qu'on est édifié, quand on voit une belle,
Causer avec un moine, au fond d'une chapelle,
Bon Dieu, qu'il se fait là d'ouvertures de cœur!
Mais la chair et Satan ne leur font-ils point peur?
Oh non! leur chair est morte et Satan est trop bête
Pour se faire un profit d'un si saint tête-à-tête.
Si l'on en croit pourtant ce qu'en dit un dévot,
La chair se ressuscite et Satan n'est pas sot (c).

- (c) Voyez les œuvres de Sanlecque, chanoine de Sainte-Geneviève et curé de Grenet près Paris. J'ai oublié quelle est la satire où se trouvent les vers que je viens de citer. [La première occurrence de cette satire figure dans un recueil anonyme de Nicolas Boileau-Despréaux, *Œuvres diverses du Sieur de D*** avec le Traité du sublime ou Du merveilleux dans le discours* (Paris, Denis Thierry, 1692). Lors de rééditions ultérieures (1737, 1748) apparaît une section 'Poésies du père Sanlecque', dans laquelle on retrouve cette satire que reproduisent également les *Poésies* de Sanlecque (Harlem, Charles Van-Den-Dael, 1726). Chanoine à l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, Louis de Sanlecque (1652-1714) est l'auteur d'un texte qui connut une fortune considérable, le *Poème sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public, et surtout des prédicateurs* (1676).]
57. Voltaire considère l'enthousiasme comme un sentiment de l'âme susceptible de provoquer 'emportement, démence, fureur, rage' ('Enthousiasme', *Dictionnaire philosophique, OCV*, t.36, p.59). Toutefois, si ce terme suppose, avant le milieu du siècle, une forme d'exaltation associée au fanatisme, le sens du mot s'infléchit par la suite en raison de la valorisation de l'imagination et de la sensibilité. Chez Voltaire s'affirme ainsi un sens moral qui rapporte le terme à une sorte de fulgurance du sentiment et à une force de conception, comme l'atteste encore le *Dictionnaire philosophique*: 'L'enthousiasme raisonnable est le partage des grands poètes' (p.60).
58. Après des études à l'Oratoire, Jean Terrasson (1670-1750) entre à trente-sept ans à l'Académie des inscriptions et est élu à l'Académie française en 1732. Professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, il prend le parti des Modernes dans son ouvrage *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère* (1715) et publie plusieurs œuvres dont un roman philosophique, *Séthos*, en 1731.

Mon ange avait une compagne qui était notre sous-gouvernante, c'était une fort bonne femme très douce et dont nous n'avons jamais eu le moindre sujet de nous plaindre; elle ne savait pas lire et était très soumise à notre ange, de manière qu'elles vivaient très bien ensemble.

Comme j'étais toujours poursuivie par le désir de m'instruire, sans en trouver l'occasion, j'imaginais de prier un très bon domestique qui ne servait que ma sœur et moi de m'acheter en secret un rudiment,⁵⁹ il me l'apporta, et je me flattai que je pourrais l'apprendre aux commodités,⁶⁰ quoiqu'elles fussent très obscures, mais comme on ne m'y laissait pas aller seule, quelque instance que j'en fisse, je n'y «pouvais» pas rester assez longtemps pour y décliner les noms de crainte de faire naître des soupçons sur mon étude nocturne; je demandais seulement à y monter souvent, ce qui fit croire à mon ange que j'avais le dévoiement.⁶¹ J'eus beau l'assurer que non et que je me portais «très» bien, je ne pus jamais parvenir à la convaincre; elle me donna des lavements, me fit boire je ne sais quelle boisson et diminua ma nourriture. Elle était déjà si mesquine que je volais du pain quand je pouvais en attraper, et surtout la croûte du sien qu'elle ne pouvait mâcher, faute de dents; mais comme j'étais obligée de me cacher pour ces légers repas, je mangeais si vite que je me donnais souvent des indigestions, et en conséquence, on diminuait encore ma nourriture, et je mourais réellement de faim, ce qui devait être assurément, puisqu'à près de quatorze ans, je n'avais qu'un potage pour souper, et comme je ne pouvais le souffrir et que mon ange me menaçait de me le faire avaler de force et figé, je tâchais d'épier le moment où elle passait dans une autre chambre pour recouvrir mon écuelle et la porter dans l'antichambre, sous prétexte d'éviter à notre domestique la peine de la venir chercher. Mais pour revenir à mon rudiment, comme il m'était impossible que je continuasse à l'étudier, je l'abandonnai et le jetai au feu, de peur que mon ange ne le trouvât et que notre domestique que j'aimais fort ne fût grondé de me l'avoir procuré.

Je menais, comme on voit par mon récit, une vie très malheureuse, sans plaisir et sans amusement d'aucun genre. Quand mon père me prêtait son carrosse pour aller promener, nous n'allions jamais dans des jardins publics, parce que mon ange ne les aimait pas et préférait le Bois de Boulogne ou les Champs-Elysées, où nous ne rencontrions personne, parce que nous en revenions de si bonne heure qu'il n'y avait encore qui que ce fût à la promenade, et je ne crois pas avoir été dans mon enfance plus de deux ou trois fois aux Tuilleries, ce qui m'eût plu

59. Petit livre contenant les éléments de la grammaire, du latin en particulier.

60. Les commodités désignent les lieux d'aisances.

61. Il s'agit d'un dévoiement d'entrailles, c'est-à-dire de la diarrhée.

beaucoup.⁶² Au reste, je n'aurais peut-être pas eu plus de plaisir dans aucune autre promenade, parce que j'ai toujours eu le défaut de ne savoir pas jouir du présent et n'en suis même pas encore corrigée, car dans les moments où je paraissais y être le plus sensible, il m'échappait de dire: 'Oui, je conviens que je suis fort contente maintenant, mais ce ne sera pas pour longtemps, car dans quelques heures ma jouissance finira'. Ce qui faisait dire souvent à mon ange: 'Ah! le maussade enfant qu'on ne peut pas parvenir à amuser'.

J'avais une tête si active qu'il fallait toujours qu'elle fût occupée de quelque projet; j'imaginai un jour de faire un onguent et pris ce que je rencontrais pour le composer. Quand il fut fait, je me fis une petite blessure au doigt pour essayer sa *vertu*, heureusement pour moi, il n'en eut point, ne me fit ni bien ni mal, et la nature me guérit.

Une autre fois, je projetai de faire du vin, je fis acheter du raisin en bonne fortune⁶³ par notre domestique, je l'écrasai; après en avoir passé la liqueur à travers un linge, je la mis dans une petite bouteille à médecine et la bouchai plus hermétiquement qu'il me fût possible, j'allais la voir tous les matins; mais peu de jours après, voulant examiner ma liqueur avec soin, j'eus à peine pris la bouteille, qui était très chaude, que le bouchon sauta et que mon vin qui bouillait s'éleva et se répandit sur ma robe, qui était toute neuve; je fus très affligée de cet accident, auquel je ne m'attendais assurément pas, ne sachant nullement le mouvement intestin que devait éprouver le jus du raisin avant que d'être transformé en vin, mon ignorance étant absolue sur tout.

Mon chagrin fut d'autant plus vif qu'indépendamment de la perte de ma liqueur, ma robe était devenue immettable, et que je fus grondée de mon ange avec une aigreur sans pareille.

Comme l'avenir était toujours l'objet dont j'étais occupée, je pensais à faire une boisson dans laquelle nous pourrions tremper notre pain pendant l'hiver, où on nous le donnait tout sec à notre goûter. Pour cet effet, je fis piler, par notre laquais, un assez grand nombre d'amandes de noyaux d'abricot qu'on m'avait données et les mis dans un grand pot que je remplis d'eau, je le couvris de papier et le serrai dans ma petite bibliothèque; au bout de quelques jours, je donnai cette boisson à passer à notre domestique, après quoi j'y mis du sucre. Ma sœur me pressait souvent de lui donner un petit verre de cette liqueur que nous trouvâmes

62. Alors que le jardin des Tuilleries, lieu par excellence de la promenade galante, n'offre 'ses beautés qu'aux gens de condition', les Champs-Elysées, en revanche, resteront 'toujours en marge de la ville' au dix-huitième siècle, comme le note Laurent Turcot dans *Le Promeneur à Paris au XVIII^e siècle* (Paris, 2007), p.210 et 302-303.

63. 'Dans un sens dérivé, mais particulier. En bonne fortune, en cachette, avec mystère' (Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1872-1877, t.2, p.1740).

fort bonne après l'avoir goûtee; mais je la refusai inhumainement, voulant la conserver pour l'hiver suivant. Hélas! j'en fus bien punie, car au bout de peu de temps, sentant une fort mauvaise odeur dans mon armoire, je découvris mon cher pot, mais quelle fut ma surprise de le trouver couvert d'une moisissure épaisse et puante; je voulus goûter la liqueur, qui était d'une aigreur détestable, et fus contrainte de la jeter; ma sœur me reprocha, avec raison, ma prévoyance, qui nous avait privées d'une boisson très agréable, si nous l'avions bue peu de jours après que je l'avais faite.

Mon maître de clavecin me battait, au point qu'un jour j'en eus le dessus du nez marqué, parce qu'il m'avait frappé la tête contre mon pupitre.⁶⁴ Mon ange approuvait fort cette correction et prétendait qu'elle tenait lieu de celles qu'elle m'épargnait; elle se contenta de dire que je ressemblais à un *mouton de Berry*;⁶⁵ je n'osais me plaindre à mon père, dont l'intention n'était sûrement pas qu'on me frappât; mais je craignais que mon ange ne m'en fit repentir, par quelque pénitence rigoureuse, car elle n'a jamais porté la main sur moi.

Comme ce maître de clavecin que je redoutais tant, avec raison, trouvait en moi des dispositions qui pourraient me rendre une écolière distinguée et contribuer à sa réputation, il proposa à mon père de venir les dimanches et fêtes, entre onze heures et midi, me donner une leçon jusqu'à ce qu'on se mît à table, et qu'il dînerait chez lui, mais sous la condition qu'il ne recevrait point de cachet. Mon père, qui aimait beaucoup la musique et qui désirait que je devinsse fort habile, reçut avec autant de plaisir que de reconnaissance la proposition du nommé Delair (c'était le nom de mon maître de clavecin); ce qui charma mon père me désespéra, et je me souviens que dans mon affliction, je dis en soupirant que les savetiers avaient au moins les fêtes et dimanches pour aller à la guinguette et se divertir, tandis que j'étais privée ces jours-là du bonheur de ne point avoir de maître et de pouvoir les passer à m'amuser.

Mon ange oubliait quelquefois la sobriété qu'elle m'avait imposée, et lorsqu'elle avait sa sœur et ses filles, nous faisions des déjeuners splendides et très gais, je les payais à la vérité, mais ils me divertissaient infiniment, c'étaient les seuls plaisirs que je pusse goûter.

64. Il s'agit d'Etienne Denis Delair (1662-1750?), maître de clavecin et de théorbe, auquel on doit un *Traité d'accompagnement pour le théorbe et le clavecin, qui comprend toutes les règles nécessaires pour accompagner sur ces deux instruments* (Paris, chez l'auteur, 1690).

65. 'On dit aussi d'une personne qui a quelque tache au visage, il est marqué, ou elle est marquée sur le nez comme les moutons de Berry, parce qu'on marque les moutons de chaque troupeau pour les reconnaître, quand ils s'égarent ou se mêlent' (*Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, La Veuve Delaune et al., 1743, t.1, p.1181).

J'ai oublié de dire qu'un an ou deux après la mort de ma mère,⁶⁶ ma gouvernante me mena au jardin de l'infante⁶⁷ (je n'avais pas encore mon ange), j'étais si mal mise, personne ne s'occupant de ma toilette, que le suisse m'en refusa l'entrée. Ce refus m'affligea et m'humilia à un tel point que j'en étais sans cesse occupée et ne parlais d'autre chose; j'en fis mes plaintes à mon père, qui me donna de quoi faire une très jolie robe de la garde-robe de ma mère; on ne me mena point au jardin de l'infante, où j'avais un grand désir de retourner depuis que j'étais bien vêtue; il y avait même au bas de ma robe une petite dentelle d'argent, que je comptais qui ferait un grand effet sur ce suisse malhonnête qui m'avait fait tant de chagrin; mais j'eus peu de temps après une occasion de me venger de lui, d'une manière qui flatta mon amour-propre. La reine accoucha d'un dauphin, ce qui causa dans toute la France une joie d'autant plus grande qu'elle avait commencé par trois filles.⁶⁸

Les fermiers généraux, voulant donner des témoignages de la leur, se déterminèrent à faire chanter un *Te Deum* en musique à Saint-Eustache, paroisse de l'Hôtel des fermes;⁶⁹ comme ils prièrent beaucoup de monde pour assister à cette fête, qui devait être très magnifique, il fallait plusieurs suisses pour maintenir l'ordre dans l'église. Le hasard voulut pour ma satisfaction que l'un d'eux vint chez mon père, pour le prier de le mettre du nombre de ceux qu'on choisirait. Comme il ne le trouva pas, il demanda au portier s'il n'y avait personne dans la maison à qui il pût s'adresser pour l'engager à solliciter mon père en sa faveur; on lui dit que ma sœur et moi, qui étions ses filles, pourrions nous charger de cette négociation auprès de lui; il pria aussitôt qu'on nous le présentât. Quelle fut ma surprise de reconnaître dans ce suisse celui qui m'avait refusé l'entrée du jardin de l'infante; il me pria instamment de le recommander à mon père; je le lui promis et lui dis que, s'il voulait revenir le lendemain à la même heure, je lui rendrais réponse et que je mettrais tout en usage pour qu'elle lui fût favorable. Il me remercia beaucoup, mais l'espérance dont il se flattait, d'après l'intérêt que je lui avais témoigné, ne pouvait être comparable au plaisir que je ressentais de pouvoir rendre service à

66. Elle ne serait donc âgée que de six ou sept ans.

67. Situé le long de la Seine, en face de la colonnade du Louvre, ce jardin fut, à partir du dix-septième siècle, célèbre dans toute l'Europe, sa volière et son orangerie étant très appréciées des visiteurs.

68. Marie Leszczyńska (1703-1768) eut trois filles avant la naissance du dauphin Louis de France (1729-1765): les jumelles Marie Louise Elisabeth (1727-1759) et Anne Henriette (1727-1752), puis Louise Marie (1728-1733); son cinquième enfant est aussi un fils, Philippe, duc d'Anjou (1730-1733?), et elle eut par la suite cinq autres filles.

69. Situé rue du Louvre, l'Hôtel des Fermes est un bâtiment du seizième siècle; demeure de l'Académie française au dix-septième siècle, il est acheté en 1673 par les fermiers généraux qui y installent leurs bureaux et y tiennent leurs réunions. Il fut détruit au dix-neuvième siècle.

un homme dont j'avais tant à me plaindre; cette espèce de vengeance me charmait. Je pensais d'ailleurs qu'elle ferait naître en lui un grand repentir de m'avoir si mal traitée.

Dès que mon père fut rentré, je courus chez lui et je le pressai si vivement de m'accorder la grâce que je lui demandais, en lui disant le motif qui me la faisait désirer si ardemment, qu'il m'en parut touché et me l'accorda sur-le-champ. Je rentrai dans ma chambre avec une joie inexprimable. Je ne pensai le reste de la journée qu'à la gloire dont je jouirais le lendemain; je crois en vérité que je n'en dormis pas et j'attendais avec la plus vive impatience l'arrivée de mon suisse; il m'était devenu cher, depuis que j'étais sûre de l'obliger. Il vint enfin, et sa vue me fit tressaillir de plaisir; je lui annonçai la bonne nouvelle que j'avais à lui apprendre, dont il me parut enchanté, il me marqua la plus vive reconnaissance. Je lui dis ensuite que j'étais celle à laquelle il avait refusé (il y avait quelque temps) l'entrée du jardin de l'infante, et que c'était une grande satisfaction pour moi ~~que~~ de lui prouver que je n'en avais point conservé de rancune. Ce pauvre homme me parut consterné et me témoigna tant de regrets que je lui pardonnai de tout mon cœur.

Je désirais ardemment d'aller au *Te Deum*, qu'on disait devoir être superbe; j'étais persuadée d'ailleurs que mon suisse favori me placerait très bien; mais quelque instance que je fissons à mon père, je ne pus jamais l'obtenir.

Quelque temps après, ma sœur, qui n'était qu'un enfant, fit une très bonne action en ma faveur. Mon oncle⁷⁰ m'avait donné pour mes étrennes une très jolie mantille couleur de rose (c'était une mode toute nouvelle), elle était bordée d'une dentelle d'argent, ce qui la rendait très brillante, je n'en avais pas encore vu; et comme je n'étais pas accoutumée à la parure, étant toujours assez mal mise, je fus enchantée de ce présent et en témoignai la plus grande reconnaissance à mon oncle. Dès que mon père fut rentré, je n'eus rien de plus pressé que de la lui montrer, mais au lieu de partager ma joie, il gronda son frère, qui avait vingt ans de moins que lui, de m'avoir fait une pareille galanterie qui ne pouvait que m'inspirer le goût de la parure et de la vanité, et qu'il ne souffrirait pas que je portasse cet ajustement; en disant ces mots, il emporta ma chère mantille chez lui, laissa mon oncle stupéfait de la réprimande de son frère, qu'il ne croyait pas avoir méritée; pour moi, je fondis en larmes. Ma sœur, qui était déjà très sensible et qui m'aimait fort, fut très touchée de l'état où elle me voyait et me le témoigna avec beaucoup de tendresse. Je crois que je dormis peu; ma sœur en se couchant pria notre ange de l'éveiller dès qu'elle serait levée, et lorsqu'elle le fut elle-même,

70. Il s'agit de Guillaume Darlus de Tailly, demi-frère et cadet de vingt ans d'André-Guillaume Darlus, né en 1704, mort en 1761.

elle courut chez mon père, se jeta à ses pieds, lui dit en pleurant qu'elle le suppliait en grâce de me rendre «ma» mantille et qu'elle ne se relèverait pas qu'il ne la lui eût accordée. Mon père attendri de cette démarche la lui remit, en disant qu'il me permettait de la porter. Elle revint, en sautant de joie, et me la présenta comme je me levais; je l'embrassai bien tendrement, en lui témoignant la plus vive reconnaissance du plaisir qu'elle me procurait; en effet, il était très grand. J'ose dire que je crois que mon père eût tort de ne lui en pas donner une pareille, elle la méritait à tous égards, d'autant plus que, n'en ayant point, elle pouvait être jalouse de m'en voir une; «mais» il ne lui échappa pas ~~d'ailleurs~~ une seule parole qui pût faire penser qu'elle regrettait de n'en pas avoir une semblable et m'en vit même parée avec une véritable satisfaction.

Il y avait dans la maison où nous demeurions une jeune demoiselle plus âgée que moi de deux ans au plus; son père et sa mère désirèrent qu'elle fit connaissance avec ma sœur et moi, mon père y consentit, et elle venait nous voir assez souvent; mais je ne crois pas que nous ayons été chez elle plus de deux ou trois fois. Elle ne me déplaçait pas; mais elle convenait plus à ma sœur qu'à moi et elles étaient en conséquence très liées ensemble.

Comme j'avais la tête fort active et qu'elle avait toujours besoin d'aliment, ~~dont-ee~~ qu'on ne lui fournissait pas, j'imaginai pour me divertir, et surtout me donner de la pâture, de dire un jour à Mlle Paris (c'était le nom de celle dont je viens de parler) que le frère du roi (qui assurément n'en avait point) m'avait entrevue à la promenade, que je lui avais plu et qu'il désirait me m'épouser. Je pouvais alors avoir dix ou onze ans; elle fut enchantée de cette confidence, parce qu'elle espérait, d'après notre liaison, que je lui ferais faire un très grand mariage; comme nous parlions souvent du mien, elle me dit un jour que je parviendrais peut-être à la faire princesse du sang. Je pouvais lui faire accroire tout ce que je voulais, et les choses les plus incroyables. Je composais des lettres du prétendu frère du roi, qui étaient fort pressantes, pour m'engager à lui donner la main; mais je n'avais pas prévu, manque de réflexion, qu'elle trouverait étrange que son écriture fût semblable à la mienne (car je n'avais pas pu me procurer un copiste), en effet elle me parut extrêmement surprise de la ressemblance. Je crus un moment que tout mon échafaudage allait s'écrouler, mais je ne me démontai point, et lui dit froidement qu'il n'y avait rien de surprenant dans cette similitude, parce que le frère du roi avait eu la même maîtresse que moi. Elle se paya de cette raison à mon grand étonnement, car je n'espérais pas me tirer aussi bien d'un mensonge absurde et qui n'était pas croyable; mais son ignorance surpassant encore la mienne, son peu d'esprit et surtout la confiance qu'elle avait en ma véracité me rendaient tout possible auprès d'elle. J'en abusais au point que je tirais quelquefois devant elle ces lettres

factices du rempli⁷¹ d'une tapisserie, que je lui disais qui était la *cachette* dont nous étions convenus ensemble. Elle trouvait cet expédient très bien imaginé, parce qu'il mettait ces lettres à l'abri d'être découvertes et qu'on ne les soupçonnerait sûrement pas derrière une tapisserie.

Cependant comme mon mariage imaginaire ne pouvait se réaliser, je lui disais quelquefois que je ne pouvais m'y déterminer, parce que le soi-disant frère du roi avait établi son domicile à Lyon et que je me sentais de la répugnance à aller vivre en province et me séparer de toute ma famille. Ces réflexions la désespéraient, parce qu'elles détruisaient totalement ses châteaux en Espagne, dont l'espoir l'avait enivrée, elle employait toute sa rhétorique pour me faire changer d'avis, en me représentant tous les avantages que j'allais sacrifier, en renonçant à un établissement aussi glorieux et aussi brillant. Mais je fus inexorable et persistai dans ma résolution, elle fut longtemps à se consoler de la perte de sa prétendue grandeur, dont elle s'était fait un tableau si délicieux.⁷² Elle était d'autant plus à plaindre qu'elle ne pouvait faire part de son chagrin à personne, parce que j'avais exigé d'elle de me garder un secret inviolable sur tout ce que je lui avais confié relativement à mon prétendu mariage, pas même à ma sœur, à qui j'avais caché ce plat et ridicule roman. Elle fut fidèle à l'engagement qu'elle avait pris avec moi et sûrement il lui en coûta beaucoup.

On ne concevra pas sans doute comment je pus persuader à une fille de douze à treize ans, qui n'était pas imbécile, une histoire non seulement aussi incroyable, mais aussi mal présentée, car je n'y avais mis aucun art, comme on le voit par mon récit. Je proteste cependant, avec autant de franchise que d'exactitude, que je n'ai pas négligé la plus légère circonstance, dont je me souviens parfaitement; il faut assurément que j'aie mis l'amour-propre de côté, pour oser rapporter dans toute leur nudité des faits qui n'ont pas le sens commun.

Ce qui est peut-être aussi inconcevable que ce que je viens de raconter, c'est que Mlle Paris, qu'on doit regarder comme une idiote, est devenue une femme fort aimable, du meilleur ton, qui avait de l'esprit et de l'agrément. Elle fut mariée à Rouen, où elle réussit très bien, je l'y ai vue et j'en ai été très contente, je ne concevais pas que ce fut la même personne à qui j'avais pu persuader des absurdités, qui n'avaient nuls

71. 'Pli que l'on fait à du linge, à de l'étoffe, pour les rétrécir ou pour les accourcir. *On a fait un rempli à cette tapisserie, à cette serviette, à cet habit*' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1762, t.2, p.590).

72. Encore une fois, l'imagination 'peint les plaisirs et les peines au-delà de la réalité' (Marie Genevière Charlotte Thiroux d'Arconville, 'Sur les châteaux en Espagne', *PRA*, vol.6, p.175), ce qui fait qu'elle est cause d'un 'aveuglement si fatal à notre repos' ('Sur l'illusion', *PRA*, vol.1, p.310). A ce titre, elle est, comme l'affirmaient déjà les moralistes classiques, une faculté trompeuse dont la puissance d'illusion est telle qu'on doit la considérer, suivant l'expression de Pascal, comme la 'reine du monde' ('Sur l'illusion', p.309).

charmes qui pussent faire naître cette illusion dont nous nous laissons si souvent enivrer. Ma sœur avait conservé pour elle beaucoup d'intérêt et d'amitié; elles s'écrivaient souvent, et lorsqu'elle venait à Paris, elle allait voir ma sœur, qui la voyait toujours avec beaucoup de plaisir.

Le besoin que j'avais d'avoir la tête occupée y créait toujours des châteaux en Espagne qui l'alimentaient; j'en formai un qui m'amusa assez longtemps. Je me fis naître de parents si pauvres qu'ils me firent vendeuse d'allumettes pour me faire subsister; mais j'étais née si belle qu'un gros marchand de la rue Saint-Denis s'éprit de moi, m'épousa et me fit de grands avantages. Il mourut peu de mois après notre mariage: ma beauté, par le bien-être dont je jouissais, ne fit que s'accroître, elle donna dans la vue d'un homme bien supérieur pour l'état et pour la fortune à l'époux que j'avais perdu.

Je fais grâce à mes lecteurs du détail de tous les mariages que j'ai contractés en peu d'années, jusqu'à l'heureux moment où je parvins enfin à devenir reine. Je fis alors un enfant, car je n'en avais point encore eu, j'eus le bonheur d'accoucher d'un dauphin; le roi mourut deux ans après, et je fus déclarée régente, cette dignité mit le comble à ma gloire et à ma félicité.⁷³

Cette progression de grandeur où j'étais montée par échelons flattait d'autant plus ma vanité que j'étais partie du plus bas de tous; elle me présentait un tableau qui me divertissait infiniment, car j'avais quelquefois des idées ambitieuses, mais elles n'étaient pas durables.

Je n'ai point encore parlé de la personne qui m'a été la plus chère pendant mon enfance, et même longtemps après mon mariage. C'était la fille de mon ange, elle avait quatre ans plus que moi; il est difficile d'avoir plus d'esprit naturel qu'elle en avait, car du reste elle était pour le moins aussi ignorante que moi. Je n'eus occasion de la connaître qu'à dix ou onze ans, parce qu'elle était au couvent à Fontainebleau, sa mère qui l'aimait tendrement, la fit revenir à Paris et me la présenta. Elle eut de la peine à la reconnaître, parce qu'elle avait eu la petite vérole depuis qu'elle en était séparée, et que d'une très jolie personne, elle en avait fait «une» assez laide;⁷⁴ cependant elle avait encore de très beaux yeux noirs, beaucoup de physionomie et l'air très modeste. Je ne l'eus pas vue cinq ou six fois que je pris pour elle la plus tendre affection et une confiance sans bornes; elle était en effet parfaitement aimable, elle faisait des vers mieux que moi, quoiqu'elle n'eût aucune teinture de versification; mais

73. Le récit des illusions de l'enfance montre bien à quel point l'amour-propre est un ressort primitif et naturel, thème qui revient souvent sous la plume de Mme d'Arconville, comme dans son texte sur l'amour-propre: 'L'auteur de notre être en nous créant nous imprima ce sentiment pour notre conservation' ('Sur l'amour-propre', *PRA*, vol.1, p.3).

74. Cette phrase reprend presque verbatim celle par laquelle Mme d'Arconville avait évoqué la même métamorphose à propos de sa mère (voir ici, p.35).

elle ne faisait que des chansons, et l'air les dirigeant, elle ne pouvait manquer aux règles, d'ailleurs comme elle raffolait des vers, elle ne négligeait aucune occasion d'en lire, elle avait aussi beaucoup de facilité et faisait une chanson sur-le-champ, comme elle aurait écrit une lettre. Je vais en rapporter quelques-unes que je me rappelle, pour qu'on puisse juger de son talent, qu'elle avait reçu de la nature, car elle ne l'avait acquis par aucune étude:

L'amour bat la retraite,
 Tous les soirs dans nos champs;
 Chacun dessus l'herbette,
 Sait bien ces moments,
 Mon berger pour s'y rendre,
 N'est jamais le dernier;
 D'un *te amo* bien tendre,
 Il me vient assurer.

Ce *te amo* avait été écrit sur un papier qu'on lui avait remis et qu'on lui déroba; ce vol lui fit faire la chanson suivante:

Pourquoi m'avoir pris *te amo*,
 Que veut dire ce mot?
 Pour vouloir me le prendre,
 Rendez-moi *te amo*.
 Ou si ce mot ne peut se rendre,
 Pourquoi m'avoir pris *te amo*?

Autre chanson:

Amants, sortez de l'esclavage,
 Faites comme moi, n'aimez plus;
 Rendez plutôt un doux hommage,
 Au jus charmant du dieu Bacchus;
 Un broc de vin se laisse attendre,
 Au lieu que l'amour nous surprend;
 L'un vient quand on veut le prendre,
 L'autre vient tambour battant.

En voici une autre encore plus jolie:

Ô dieux! quel est donc mon martyre,
 Mon cœur a divers mouvements;
 Hélas! je ne sais plus que dire,
 Sinon qu'est-ce donc que je sens?

Un nouveau trouble m'intéresse,
 J'ai du plaisir dans ces moments;
 Mais ma raison revient sans cesse,
 Me demander ce que je sens.

Oh! Si Tirsis faisait de même,

Avec ses regards languissants;
 S'il me demandait si je l'aime,
 Avouerai-je ce que je sens?

Hélas! vainement pour me taire,
 J'affecterais un vain détour;
 Ce que je sens est un mystère,
 Mais il n'en est point pour l'amour.

J'en pourrais citer beaucoup d'autres; mais celles que je viens de rapporter doivent suffire pour donner une idée de son esprit et de sa facilité à s'exprimer.

Comme elle avait la tête fort active et une imagination très vive, on conçoit aisément qu'elle me convenait parfaitement à tous égards, aussi ne la voyais-je jamais arriver sans en ressentir une grande joie et un grand chagrin lorsqu'elle me quittait. Nous avions une entière confiance l'une pour l'autre et nous n'étions qu'une âme en deux corps.

Pour donner une idée de l'exaltation de la tête de Lisette (c'était le nom dont je l'appelais), j'en vais donner une preuve des plus singulières. Elle me confia un jour sous le plus grand secret que peu de temps avant de quitter son couvent, elle avait lu la vie des Pères du désert, elle lui fit une telle impression qu'elle ne pensait plus à autre chose. Le projet de les imiter l'occupa bientôt uniquement, en conséquence, elle composa une règle pour celles qui auraient assez de courage et de piété pour abandonner le monde et se sacrifier entièrement à Dieu, en se retirant dans une solitude où elles se consacreraient au service de leur créateur et à chanter ses louanges.

Ce plan une fois formé, elle en fit part à sept ou huit de ses compagnes qu'elle aimait le plus et auxquelles elle croyait une vertu et un caractère assez fermes pour être capables de soutenir un genre de vie qui, en leur faisant gagner le ciel, leur acquerrait la réputation la plus glorieuse. Elle leur peignit cet état sublime avec tant de chaleur qu'elles s'en enivrèrent au point de n'être plus occupées que des moyens d'exécuter leur projet; elles commencèrent d'abord par écrire à leurs parents, en les priant de leur envoyer des vêtements propres et surtout de l'argent pour les dépenses qu'elles seraient obligées de faire à l'occasion de la fête de leur supérieure, qu'on devait célébrer dans peu de temps avec la plus grande pompe. Lorsqu'elles en eurent obtenu «à peu près» ce qu'elles désiraient, selon leurs facultés, elles convinrent du jour où elles mettraient à exécution leur héroïque entreprise. Celle à qui l'on en devait le projet, que ses compagnes regardaient comme un être inspiré, leur dit qu'elle croyait que pour que Dieu protégeât leur pieux dessein, il fallait se confesser et communier avant de partir; toutes les initiées applaudirent avec transport à cette respectable et sainte idée, elles

prirent donc le parti d'aller toutes ensemble se présenter au tribunal de la pénitence; mais quoique leur confesseur convint qu'elles méritaient l'absolution, il leur représenta que, devant y avoir huit jours après une fête très solennelle, il les remettait à ce jour-là (il avait assurément le don de la devination). Cette remise affligea fort nos saintes voyageuses; elles insistèrent pour qu'il leur permit de communier le lendemain, puisqu'il les en jugeait dignes; il y en eut qui pleurèrent de son refus. Cet excellent prêtre, qui probablement avait de l'esprit et remplissait son état, non comme une besogne, mais comme un emploi dont il devait rendre compte à celui qui l'en avait chargé, fut frappé de l'obstination de ses pénitentes, il leur en demanda le sujet; quelques-unes refusèrent de le lui dire, dont était l'institutrice; mais il y en eut d'autres qui avouèrent franchement et en pleurant le motif de leur désir. Cet homme prudent ne manqua pas de se faire rendre le compte le plus exact de tout ce pieux projet et leur défendit expressément de l'exécuter; elles le lui promirent et firent part à celles de leurs compagnes qui étaient moins soumises qu'elles des défenses de leur confesseur et les persuadèrent de renoncer à leur chimérique institution. Celle qu'elles avaient reconnue pour leur future supérieure fut du nombre, elles mirent tout en usage pour l'engager à les imiter; mais elle ne leur fit point de réponse positive et dit simplement qu'elle y réfléchirait, et persista intérieurement dans sa résolution.

En conséquence, voulant profiter d'une brèche assez considérable au mur du jardin qu'on devait réparer peu de jours après (c'était précisément cette brèche qui l'avait déterminée à presser le départ de toute la colonie), elle se décida sur-le-champ à partir dès le lendemain à six heures du matin, sans confier son dessein à aucune de ses compagnes, et se mit en marche avant qu'elles fussent levées. Elle franchit la brèche sans peine, un peu étonnée cependant de se trouver seule dans les champs sur lesquels donnait le couvent, elle cherchait à se rassurer, et quoique ses pas fussent tremblants, elle cheminait toujours, lorsqu'au bout d'un quart d'heure au plus, elle vit venir à elle trois ou quatre paysans armés de fauilles, quelques instants après il en survint d'autres, qui appellèrent leurs camarades, elle crut remarquer qu'ils la regardaient avec attention, il y en eut même un qui lui dit en riant: 'Eh! mon Dieu, ma belle enfant, où allez-vous de si bonne heure?' Cette question lui causa une telle frayeur qu'elle manqua tomber et prit le parti de s'en retourner plus vite qu'elle n'était venue; elle rentra heureusement dans son couvent, sans avoir rencontré dans le jardin qui que ce fût qui pût instruire de son évasion, dont on n'a jamais rien su.

Les réflexions qu'elle fit lorsqu'elle fut remise de la frayeur dont elle avait été saisie par les rencontres qu'elle avait faites l'accablèrent de douleur, ce tableau délicieux qu'elle s'était fait de la vie qu'elle allait

mener lui revenait sans cesse et lui causait les regrets les plus cuisants; elle m'avoua qu'il lui avait fait verser bien des larmes et qu'elle avait été longtemps à s'en consoler.

Plus j'avancais en âge, plus Lisette me devenait chère, et je ne pouvais plus m'en passer; comme sa tête était toujours en travail, elle imagina de composer une espèce de drame sur la naissance de Jésus-Christ, elle compila pour cet effet tout ce qu'elle put trouver dans les livres d'Eglise, le psautier et surtout les noëls. L'unité de temps et de lieu y était peu observée, ainsi que la règle des vingt-quatre heures, comme il est aisément de le juger, car la pièce commençait par la prophétie d'Isaïe qui prédit la naissance du Sauveur par ces mots: 'Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel', etc. et dont Isaïe lui-même seul sur le théâtre annonce sa prédiction à ses auditeurs du ton et de l'air inspirés. D'autres que nous eussions été un peu surpris, sans doute, de voir arriver sur la scène, après le départ du prophète, la Vierge donnant le bras à saint Joseph qui la soutenait, parce qu'elle est censée être prête d'accoucher. Il faut convenir que le nombre de siècles qui se sont écoulés entre l'existence d'Isaïe et la naissance de Jésus-Christ est un anachronisme de dure *digestion*;⁷⁵ au reste, si Virgile se l'est permis pour nous procurer la charmante description des amours d'Enée et de Didon, qui n'ont jamais pu avoir aucune relation ensemble, ayant vécu dans des siècles différents, on peut, je crois, pardonner à Lisette d'en avoir commis un encore plus considérable que celui de Virgile et dire d'elle ce que Sanlecque attribue à Bourdaloue⁷⁶ dans sa satire sur les prédicateurs en disant de lui:

Et si celui que tout Paris admire
Néglige avec succès ce qu'il sait mieux que moi,
C'est qu'il est comme un prince au-dessus de la loi.⁷⁷

La licence que s'était donnée Lisette sur l'espace énorme entre les faits qu'elle rapporte lui avait fait prolonger sa pièce jusqu'au départ de Marie, de son fils et de Joseph pour leur fuite en Egypte, sans faire mention de ce qui se passe pendant cet immense intervalle de temps, car Lisette avait même sauté *à pieds joints* sur l'accouchement de la sainte

75. Sur cette expression qu'affectionne Mme d'Arconville, voir également 'Histoire de ma littérature', où elle écrit, à propos de son deuxième ouvrage historique, la *Vie de Marie de Médicis*: 'Cette besogne était de dure digestion' (p.209).

76. Célèbre prédicateur jésuite du dix-septième siècle, Louis Bourdaloue (1632-1704) était l'orateur favori de la cour et de la haute société ('Bourdaloue, Louis', dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVII^e siècle*, éd. Patrick Dandrey, Paris, 1996, p.197).

77. Vers tirés de Louis de Sanlecque, *Poème sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public, et surtout des prédicateurs* [1676], dans *Poésies* (Harlem, Charles Van-Den-Dael, 1726), p.70: 'Et si cet orateur que tout Paris admire / Néglige avec succès, l'art qu'il sait mieux que moi / C'est qu'il est comme un prince au-dessus de la Loi'. Sur Sanlecque, voir ci-dessus, p.56, n.c.

Vierge et sur l'adoration des mages. Mais en récompense elle avait fait jouer un grand rôle aux anges pour faire plaisir à ma sœur qui aimait le mouvement; cette dernière s'était fait des ailes de papier et s'élança[i]t du haut de l'empyrée, dont il était censé qu'elle descendait en partant de dessus deux chaises élevées l'une sur l'autre pour annoncer les volontés du Très-Haut. Le plaisir qu'elle trouvait à cet exercice lui faisait multiplier le plus qu'elle pouvait les ordres émanés du Ciel. Pour moi qui ai eu dès mon enfance une répugnance invincible pour l'agitation physique, j'avais choisi de préférence celui de la Vierge et restais paisiblement avec saint Joseph dans la crèche, que nous avions faite avec des draps et qui par conséquent n'avait assurément aucune similitude avec ce que nous avions eu intention de représenter; mais il fallait que toute la pièce se ressentît de la liberté sans bornes que Lisette s'était donnée de composer une pièce hors de toute vraisemblance, ainsi que du bon sens. Elle n'avait d'ailleurs aucun agrément qui pût dédommager de son extravagance et de sa platitude; mais elle ne nous en fit pas moins de plaisir. Mon ange avait rassemblé les commères de sa connaissance et nous ne laissâmes pas que d'avoir quelques spectateurs dignes de notre représentation; mais il faut convenir que Lisette, quoiqu'avec de l'esprit, n'était propre qu'à faire des chansons et nullement à faire des drames en prose tels que celui dont je viens de faire l'esquisse; elle s'était réservée le rôle d'Isaïe, comme le plus sublime.

Mon père enfin me donna à lire l'*Histoire de Théodose*,⁷⁸ que je lus avec beaucoup d'intérêt et de plaisir; la lecture de l'*Histoire ancienne* de M. Rollin m'en fit bien davantage. J'en étais sans cesse occupée et ne parlais d'autre chose, je me rappelle encore l'impression que me fit surtout la mort d'Abadate, ainsi que de sa femme Panthée, et la destruction de Carthage qui me firent répandre beaucoup de pleurs.⁷⁹ J'avais alors plus de treize ans et j'ai lieu de croire que, si mon père m'avait prêté souvent des livres de ce genre, ils auraient fourni à ma tête un aliment salutaire qui lui eût suffi et l'eût détournée de toutes les fariboles dont elle était sans cesse occupée.

Quelque amusement que m'eussent procuré les ouvrages que je viens de citer, je sentais que ceux dont Lisette m'entretenait avaient encore bien plus de charmes pour moi et me faisaient désirer ardemment d'en

78. Valentin-Esprit Fléchier, *Histoire de Théodose le Grand* (Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1679).

79. Charles Rollin (1661-1741), qui fut l'un des pédagogues les plus réputés du dix-huitième siècle, rapporte que Panthée, femme d'Abadate, roi de la province perse de Susiane, fut retenue prisonnière par Cyrus, roi des Perses. Elle convainc son mari de se ranger aux côtés de Cyrus; placé à la tête d'une partie des armées et gravement blessé au combat, il meurt dans les bras de Panthée, qui se suicide de chagrin. Voir Charles Rollin, *Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs* (Paris, Jacques Estienne, 1730-1738).

avoir en ma possession, comme elle. Avec une imagination très vive et un cœur fort tendre, elle préférait les romans à toute autre lecture et tâchait de s'en procurer le plus qu'elle pouvait. Elle m'en prêta quelques-uns qui m'enchantèrent et toute autre lecture me devint bientôt insipide **insipide**, aussi ne demandais-je plus de livres à mon père, pensant qu'il ne m'en donnerait que de très sérieux. Comme notre appartement était composé de plusieurs pièces, je pouvais, sous prétexte d'aller étudier de la musique et le clavecin, être séparée de mon ange une partie de la journée; j'en profitais pour me livrer, non à l'étude assurément, mais à la lecture de romans qui me ravissaient; ils créèrent en moi de nouvelles idées, de nouveaux sentiments et une nouvelle existence.⁸⁰

Mon oncle étant allé faire un voyage à Gênes, je ne sais pourquoi je cherchai les moyens d'entrer dans sa chambre, qui était contiguë à notre appartement; je parvins à découvrir l'endroit où il en avait laissé la clef, j'y entrai aussitôt, j'y vis des livres, j'ouvris bien vite la petite bibliothèque où ils étaient renfermés, le hasard me fit tomber sur le volume des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, où se trouve une nouvelle historique, c'est-à-dire l'*histoire de Dom Carlos*, fils de Philippe second et d'Elisabeth de France, fille d'Henri second, écrite avec tout le charme romanesque et maniée par un homme dont le style en général est toujours enchanteur quelque sujet qu'il traite.⁸¹ Avec quel ravissement ne lus-je pas ce charmant ouvrage, quoique ce ne fut point le premier roman que j'eusse à ma disposition, il était si supérieur à ceux que Lisette m'avait prêtés et me fit une telle impression qu'elle m'est encore aussi présente que si je la ressentais dans ce moment. Je le relus tant de fois que j'en savais près de la moitié par cœur et m'en souvenais encore à l'âge de vingt ans; j'en avais alors quatorze. La crainte de l'oublier me fit prendre le parti de le copier, j'étais tellement occupée des personnages de ce roman que l'idée de Dom Carlos me suivait partout, je m'en faisais un tableau charmant et j'avais conçu pour lui une véritable passion, telle que j'aurais pu l'avoir pour un homme avec lequel j'aurais vécu en société. Je me ressouviens que, lorsque l'*Emile* de Rousseau parut, on se récria beaucoup sur les sentiments tendres que Sophie avait pour le Télémaque de Fénelon, prétendant que c'était un de ces êtres de raison⁸²

80. Ce tableau des effets surprenants que produit la lecture des romans sur un jeune esprit et l'anecdote détaillée de la rencontre de Mme d'Arconville avec *Dom Carlos* sont à mettre en regard avec les pages où elle condamne ce genre (voir 'Sur les romans', *PRA*, vol.1, p.236-48).

81. César Vichard de Saint-Réal (1643-1692) a fait ses études 'à l'école de l'historien Varillas, qui lui apprit à faire peu de cas de l'exactitude, à condition d'être intéressant' (Saint-Réal, César Vichard de, dans *Dictionnaire des lettres françoises. Le XVII^e siècle*, éd. Patrick Dandrey, Paris, 1996, p.1146). Il est notamment l'auteur de *Dom Carlos. Nouvelle historique* (Amsterdam, Gaspard Commelin, 1672).

82. L'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française* indique qu'[o]n appelle en termes

qu'il aimait à former pour se distinguer des autres, j'osai dire que je pouvais prouver par moi-même que cette partie du roman d'*Emile* n'était pas hors de la nature et que j'avais devancé d'effet ce que Rousseau n'avait fait qu'inventer. Quoi qu'il en soit, comme je sentais que ma conscience me reprochait ce sentiment permanent, qui ne me quittait jamais et que j'entretenais par la lecture presque journalière de l'ouvrage qui me l'avait inspiré, je me crus obligée de m'en accuser. Mon confesseur m'en fit un grand scrupule et m'ordonna de brûler le livre qui avait fait naître en moi un sentiment aussi coupable que déraisonnable, puisqu'il ne portait que sur une idée chimérique qui ne pouvait jamais être réalisée. Je lui dis que ce livre n'étant pas à moi, je ne pouvais en disposer; mais lui ayant avoué que je l'avais copié, il me dit aussitôt que je ne devais pas garder un instant cet imprudent manuscrit qui avait causé tant de trouble dans ma tête et encore plus dans mon cœur; il m'ordonna en conséquence très expressément de le jeter au feu et de remettre son original dans l'endroit où je l'avais pris, et me défendit de jamais le relire. Je le lui promis en soupirant mais avec la ferme résolution de lui obéir. Je rentrai chez moi le cœur bien serré, je fis cependant allumer aussitôt du feu dans la pièce où était mon clavecin, sous prétexte d'étudier, j'allai ensuite toute tremblante chercher cette copie qui m'était si chère, je la baisai plusieurs fois en l'arrosant de mes larmes, je m'approchai ensuite de la cheminée, me sentant le cœur déchiré; je m'armai cependant de courage pourachever un sacrifice qui me coûtait tant; mais prête à le mettre à exécution, je jetai ma vue malgré moi sur ce fatal cahier, qui m'affaiblit à un point que je me crus hors d'état de remplir ma promesse. Faisant enfin un nouvel effort sur moi, je baisai de nouveau ce manuscrit en fondant en pleurs; je l'approchai du feu, le retirai à plusieurs reprises, et l'y jetant enfin les yeux fermés pour n'être pas au moins témoin de sa destruction, je me sauvai ensuite promptement sans oser regarder derrière moi. Ce moment m'est encore présent, parce qu'il me fit une impression si douloureuse que je ne l'ai jamais oublié. Je ne crois pas en effet que j'aie jamais fait d'acte de courage qui m'ait autant coûté que le sacrifice que je fis alors. Pourachever de remplir mes engagements, je reportai sur-le-champ, dans la bibliothèque de mon oncle, ce livre qui m'avait procuré tant de plaisir et qui venait de me causer tant de chagrin, contente, cependant, d'avoir pu

de logique, *être de raison*, ce qui n'est point réel, et qui ne subsiste que dans l'esprit' (t.2, p.529). Au dix-huitième siècle, l'expression prend rapidement un sens péjoratif, comme en témoigne l'édition de 1798 du même *Dictionnaire* (Paris, J. J. Smits, t.2, p.412): '[C]e qui est impossible, ce qui implique contradiction. *Un cercle carré est un être de raison*. Il se dit aussi de ce qui n'est point réel, de ce qui n'existe que dans l'imagination. *Une montagne d'or, un palais de diamants sont des êtres de raison*'.

remporter sur moi une aussi grande victoire, mon amour-propre m'aida à me consoler. Ce qu'il y a de certain, c'est que le sacrifice que mon confesseur exigea de moi produisit tout l'effet qu'il en attendait, car en très peu de temps, non seulement ma folle passion pour Dom Carlos s'éteignit entièrement, quand je ne lui donnai plus d'aliment, mais je ne pensai plus à lui (d).

Mon ange m'avait bien dans mon adolescence fait le récit du roman d'*Astrée*⁸³ mais j'étais encore trop enfant pour qu'il me fit assez d'impression pour le retenir ainsi que les contes de fées qu'elle me donnait à lire.

Sa fille me devenait plus chère à mesure que j'avançais en âge et j'avais formé le projet de la prendre pour femme de chambre, lorsque je me marierais; elle m'en paraissait enchantée et je me faisais un tableau délicieux de la vie que je mènerais dans mon intérieur avec mon amie (car je la regardais comme telle) que je verrais tous les jours et pour laquelle je n'aurais rien de caché; mais l'amour détruisit ce beau château en Espagne. Le frère de mon maître de clavecin, qui était mon répétiteur et un espèce de fou,⁸⁴ devint épris de Lisette et le penchant qu'elle avait naturellement à l'amour lui fit bientôt partager sa passion; elle n'avait rien ni son amant non plus, mais le frère de ce dernier ne voulant pas que

(d) Cependant je n'en avais pas sans doute perdu le souvenir, car je me rappelle que M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie des belles-lettres, m'ayant quelquefois entendu parler du plaisir que m'avait fait la lecture de l'histoire de ce prince, voulut me procurer celui de voir sa guitare. Un de ses amis l'ayant rapportée d'Espagne la lui montra; M. de Bougainville le pria de vouloir bien la lui laisser jusqu'au lendemain, ce qu'il lui accorda. Il était malade alors d'une attaque d'asthme, auquel il était fort sujet; ne pouvant donc sortir, il me fit prier de vouloir bien passer chez lui, j'y allai dans l'après-midi, il me présenta la guitare en question sur laquelle étaient gravés les chiffres de Dom Carlos et d'Elisabeth. Elle était fort usée et très sale, néanmoins j'avoue que je fus enchantée de la voir, parce qu'elle me rappela le tendre sentiment que j'avais eu pour celui à qui elle avait appartenu, elle me prouva d'ailleurs la passion réciproque de Dom Carlos et de sa belle-mère, et je conçus le désir que l'ami de M. de Bougainville avait eu de se la procurer. Je crois en vérité que je la biaisai tant j'étais bien aise de la voir; je pouvais alors être âgée de quarante ans, mais les impressions de l'enfance s'effacent difficilement. [Secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de 1749 à 1755, Jean-Pierre de Bougainville (1722-1763) est élu membre de l'Académie française en 1754. Il ne s'agit pas du célèbre explorateur mais de son frère, auquel Mme d'Arconville consacre un texte, 'Anecdotes sur M. de Bougainville' (PRA, vol.4, p.170-200), qui le dépeint comme un personnage asthmatique, très naïf et passablement ridicule.]

83. Roman pastoral qui devait inspirer la tradition galante, *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé (1567-1625) fut publié en cinq volumes à partir de 1607.

84. Le changement de genre affectant le mot 'espèce' dès lors que celui-ci est suivi d'un nom masculin est fréquent au dix-huitième siècle.

sa belle-sœur fût femme de chambre (d'ailleurs ils s'aimaient trop pour consentir à vivre séparés), ainsi je fus obligée à vivre séparée de renoncer à mes flatteuses espérances, à mon grand regret. Je ne conçus pas trop comment un homme aussi peu digne d'elle que M. Delair, le cadet, avait pu toucher son cœur; mais on sait que l'amour est aveugle. Mon père, à ma recommandation, promit qu'il donnerait au prétendu le premier emploi qu'il aurait à sa disposition, le mariage se fit en conséquence de cette promesse, quelque temps après le mien; elle alla loger chez son beau-frère avec son mari. Je m'étais flattée que mon père donnerait à ce dernier un emploi à Paris; mais il ne le put pas sans doute et l'envoya au Havre; ainsi ma chère Lisette fut perdue pour moi, ce qui m'affligea fort.

Mon père m'ayant mariée à quatorze ans, quatre mois et demi,⁸⁵ voilà la tâche que je m'étais imposée de raconter l'histoire de mon enfance entièrement terminée ainsi que mon troisième volume de réflexions et d'anecdotes, que ma grande vieillesse ne me donnait pas l'espoir de pouvoir remplir.

ii. *Sur moi*⁸⁶

Je sens avec désespoir (ce mot n'est pas trop fort) qu'ayant traité de presque tous les sujets dont mon ignorance est susceptible, il ne me reste plus aucun moyen de m'occuper. Abandonnée à mes tristes réflexions, accablée de douleurs inouïes, la nuit et le jour, je ne trouve aucun objet qui puisse me distraire de la mélancolie⁸⁷ la plus déplorable, parce que j'ai de tout temps été difficile à amuser, ne pouvant m'occuper dès ma plus tendre enfance qu'à travailler de tête:⁸⁸ mes gouvernantes s'en sont toujours plaintes.⁸⁹

Ce goût, ou plutôt cette passion (car c'en est une), n'a fait que s'accroître avec l'âge et je m'ennuyais presque toujours dans la société, à moins qu'il ne s'y rencontrât des personnes très aimables, mais surtout des hommes⁹⁰ très instruits qui par leurs connaissances alimentaient ma

85. Le 1^{er} mars 1735, Marie Geneviève Charlotte Darlus épouse Louis Lazare Thiroux d'Arconville, parlementaire parisien de huit ans son aîné, en la chapelle des Fermes à Paris, proche de Saint-Eustache.

86. Dans *PRA*, vol.11, p.148-230.

87. Dès le premier volume des *Pensées, réflexions et anecdotes*, Mme d'Arconville consacre un chapitre à cette question, soit 'Sur la mélancolie' (*PRA*, vol.1, p.97-109), sur laquelle elle revient sur un ton plus personnel dans 'Sur ma mélancolie' (*PRA*, vol.6, p.3-18).

88. Voir la même remarque dans 'Histoire de mon enfance', ici p.49.

89. Voir cette réflexion de sa gouvernante que rapporte l'*'Histoire de mon enfance'*, ici p.58: 'Ah! le maussade enfant qu'on ne peut pas parvenir à amuser'.

90. Mme d'Arconville ne cache pas sa préférence pour la compagnie des hommes. Aucune femme, même celles qui, comme sa sœur, lui furent très chères, ne lui ont inspiré des pages aussi passionnées que ses deux beaux-frères et, surtout, Thiroux d'Espersenne, frère aîné de son mari.

tête en me faisant naître des idées qui me procuraient des sujets de travail, mon seul plaisir. J'en avais un cependant encore plus sensible, parce que le sentiment en était le principe: en effet, ayant eu le bonheur d'avoir beaucoup d'amis qui m'étaient très chers, les voir était pour moi une jouissance toujours nouvelle. Je n'ai jamais eu aucun motif de m'en plaindre, leur amitié⁹¹ suffisait à ma félicité; cette envie de faire s'évanouissait à leur aspect, et si j'eusse pu passer ma vie avec eux, je crois en vérité que je n'eusse jamais rien fait. Je les ai tous perdus, soit par mon grand âge, soit par la Révolution, ce qui m'en rend la perte encore plus déchirante; il ne me reste donc qu'à barbouiller les réflexions que mon imagination me dictera.

Je n'ai pas grand bien à dire de moi, assurément; cependant je pense que si on eût pu prendre la peine de m'élever,⁹² en me donnant quelque instruction, j'eusse peut-être valu quelque chose; mais quoique j'aie été mariée à quatorze ans,⁹³ j'avais au moins vingt ans quand j'ai commencé mon éducation.⁹⁴ Que de temps perdu, que je n'ai peut-être pas réparé comme je l'aurais dû! Je ne le réparerai pas maintenant.

Je menais un genre de vie⁹⁵ qui n'aurait peut-être plu à personne. Comme j'ai toujours eu de l'antipathie pour le mouvement, je sortais le moins qu'il m'était possible, mais, ayant une famille dont on aurait fait une colonie⁹⁶ et qui était dispersée dans tous les quartiers de Paris, il fallait bien que je les parcourusse souvent. En effet quand on a autant de parents, il n'y a point de semaine qu'il ne leur arrive quelque événement, tantôt c'est une femme qui accouche, et telle autre est malade, tantôt

91. L'amitié est un sentiment dont Mme d'Arconville n'a cessé de souligner l'importance depuis son premier ouvrage personnel, *De l'amitié* (Amsterdam et Paris, Desaint et Saillant, 1761), où elle observe notamment: 'Celui qui calcule, dans quelque occasion que ce puisse être, quand il s'agit de son ami, n'est pas digne d'en porter le nom. Il avilît et déshonore le plus noble et le plus respectable de tous les sentiments. Que les hommes ne disent plus qu'ils sont nés pour être malheureux; s'ils connaissent l'amitié, ils peuvent tous aspirer au bonheur' (p.9).

92. Sur cette éducation négligée, voir M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Histoire de mon enfance', ici p.57.

93. Voir ci-dessus n.85.

94. Entre 1735 et 1740, Mme d'Arconville met au monde ses trois fils, Thiroux de Crosne, de Gerville et de Mondésir. Les diverses notices biographiques qui lui sont consacrées considèrent d'ordinaire qu'elle contracta la variole au cours de sa vingt-deuxième année, qu'elle faillit en mourir et que cet événement provoqua un changement de vie en renforçant chez elle la résolution de s'instruire.

95. A quelle période exacte de la vie de la présidente cette description renvoie-t-elle? Il est difficile de le préciser car, à la différence d'un texte tel l'*'Histoire de mon enfance'*, qui est souvent ponctué de rappels de son âge, celui-ci en est presque totalement dépourvu. Cependant, comme 'Sur moi' semble tenir lieu de suite à l'*'Histoire'*, il se rapporte, dans la plupart des cas, à son âge adulte et à ses obligations de présidente.

96. La famille Thiroux est en effet tentaculaire, avec des branches apparentées à tout ce qui compte alors dans la magistrature, la finance et l'armée.

c'est un cousin qui a obtenu un régiment, il faut en aller féliciter son père et sa mère. Sont-ce des gens de robe? L'un devient chancelier, ou président à mortier, ou même ministre, en un mot, on trouve chaque jour des obligations de parcourir des rues ou de monter des escaliers. Comme ces promenades m'étaient insupportables, j'avais pris le parti de sortir les jours que j'avais destinés à ces *caravanes* dès que mes gens avaient dîné;⁹⁷ j'allais voir, ou ma sœur,⁹⁸ ou ses filles⁹⁹ ou une de mes amies intimes que j'étais sûre de trouver chez elle, et de lui faire plaisir parce qu'elle était seule. Alors j'y restais jusqu'à l'heure où je me mettais en course de visites, ce qui m'ennuyait horriblement, surtout lorsque je trouvais les personnes que j'allais voir: je ne rentrais qu'à neuf heures et demie du soir, et par ce moyen, j'avais rempli une *tâche* assez considérable pour me donner la liberté de me reposer le lendemain.

Je m'ennuyais à un tel point que quand la course était un peu longue, je faisais des romans pour faire quelque chose.

J'ai eu la manie, depuis ma plus tendre enfance, de faire des vers détestables, n'ayant aucune connaissance de la versification. Je trouvai moyen de dérober à mon père un volume de Richelet,¹⁰⁰ que je lisais en cachette, et j'employais ma verve à donner à mon père des témoignages de ma tendresse pour lui, que je plaçais sous sa serviette: il en paraissait satisfait, ce qui m'encourageait à lui en faire souvent.¹⁰¹

Je priai en secret le domestique qui nous servait de m'acheter un rudiment,¹⁰² ce qu'il fit; mais n'osant le lire devant nos gouvernantes, j'avais imaginé d'aller l'étudier aux commodités, qui étaient assez obscures. Comme je demandais souvent à y monter pour étudier, ce qui persuada que j'avais le dévoiement,¹⁰³ quoique j'assurasse qu'il n'en était rien, on me mit au plus grand régime, et comme je mourais de faim, je volais à ma principale gouvernante la croûte de son pain que son manque de dents ne lui permettait pas de manger.¹⁰⁴

Après avoir réfléchi à l'impossibilité de continuer mes études, j'y

97. Sans doute faut-il comprendre au milieu de l'après-midi, l'habitude de prendre le dîner vers quinze heures se généralisant au dix-huitième siècle.
98. Voir 'Histoire de mon enfance', ici p.39.
99. Ce détail permet de dater la période de sa vie à laquelle fait allusion Mme d'Arconville: comme ses nièces, Marie Adélaïde (1743-1814) et Marie Louise Félicité (1745-1829), se sont mariées respectivement en 1763 et 1764, les visites dont il est ici question se situent donc forcément autour des années 1765-1770, soit quand elle a entre quarante-cinq et cinquante ans.
100. Il peut s'agir soit de sa *Versification française, ou L'Art de bien faire et de bien tourner les vers* (Paris, Loyson, 1671), soit de son *Dictionnaire de rimes* (Paris, Courbé, 1648); ces deux ouvrages ont été très souvent réédités au dix-huitième siècle.
101. Voir 'Histoire de mon enfance', ici p.46.
102. Voir ci-dessus n.59.
103. Voir ci-dessus n.60 et 61.
104. Voir 'Histoire de mon enfance', ici p.57.

renonçai, quoiqu'avec beaucoup de regrets, et je brûlai mon rudiment, de crainte que notre domestique n'essuyât des reproches de notre première gouvernante pour avoir fait cette emplette sans son consentement.

Le goût que j'avais pris pour la poésie s'étant fortifié avec l'âge, dès que mon mariage m'eut permis de n'être plus obligée de faire des vers *en bonne fortune*,¹⁰⁵ je m'y livrai avec la plus grande ardeur; et trouvant ceux que j'avais faits dans mon enfance illisibles, tant ils étaient mauvais, je les brûlai bien vite avec tout le mépris qu'ils méritaient. Jusqu'alors je les portais dans l'appartement de mon père et je les renfermais dans une très grande et très belle écritoire de velours qu'un de mes parents m'avait donnée, convaincue qu'on n'irait pas en faire la recherche chez lui; aussi ma gouvernante n'y a-t-elle jamais pensé, au lieu que si j'avais mis mes papiers dans une petite armoire qu'elle m'avait consacrée, mais dont elle avait une double clef, elle n'eût pas manqué d'y aller *fureter*.¹⁰⁶

Je faisais de mauvais vers du matin au soir et n'ai pas eu d'autre occupation jusqu'à l'âge de vingt ans, mais pendant cet intervalle, les personnes que je voyais, sachant le goût que j'avais pour la poésie, se faisaient un plaisir de m'en prêter de très bonne. Je la lisais avec avidité, et peu à peu, elle me dégoûta de la mienne; je la trouvais si supérieure aux vers pitoyables que je faisais, quoiqu'ils fussent corrects, que j'y renonçai pour jamais.¹⁰⁷ J'avais fait une tragédie¹⁰⁸ qui était dans toutes les règles et même assez intéressante, mais qui cependant ne valait rien. Ce qu'il y a de plus étrange dans la fantaisie qui me prit de faire cette tragédie, c'est qu'elle n'eut pour motif que de placer deux vers qui me vinrent dans l'esprit, et que je crus ne pouvoir être logés ailleurs. Les voici:

Je l'aimerai toujours, j'en ai fait le serment,
Que je garde à mon cœur, bien plus qu'à mon amant.¹⁰⁹

Comme j'avais toujours le désir de *faire* et même le *besoin*, je me livrai à l'étude et cherchai à acquérir des connaissances plus utiles; comme, aux instances réitérées d'un de mes amis, j'en ai rendu compte dans une de mes réflexions, je n'en parlerai point ici, car ce ne serait qu'une répé-

105. Voir ci-dessus n.63.

106. Voir 'Histoire de mon enfance', ici p.48.

107. Le dernier volume des *Pensées, réflexions et anecdotes* contient pourtant des poésies de circonstance, écrites à différentes époques de sa vie et même au cours de ses dernières années; voir M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Préambule de plusieurs pièces de vers de Mme D'Arconville', *PRA*, vol.12, p.128-58.

108. M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Amurat, tragédie en cinq actes, en vers' (*PRA*, vol.12, p.3-127), dont le héros éponyme est un prince persécuté qui a dû fuir la cour ottomane.

109. 'Amurat', acte IV, scène 1 (*PRA*, vol.12, p.83).

tition.¹¹⁰ J'ajouteraï, pour terminer l'histoire morale de mon enfance et de ma première jeunesse, une étourderie qui peut porter le nom d'un petit événement, lequel m'a fait beaucoup de peine. Voici le fait.¹¹¹

M. d'Alleray, mon beau-frère,¹¹² avait conçu pour moi un sentiment très tendre; il avait d'abord été fondé sur la reconnaissance qu'il croyait me devoir d'avoir engagé mon père à lui donner ma sœur en mariage, ce qui, en effet, était pour lui une fortune à laquelle il n'avait pas lieu de s'attendre.¹¹³

Etant parti pour aller passer quelque temps à Saint-Agil,¹¹⁴ il lui vint dans l'esprit de faire un petit poème sur l'origine de la langue anglaise dont il savait que j'étais instruite. De retour à Paris, il chercha un Milton en anglais et me le fit remettre ainsi que le poème dont il était l'auteur, sans se nommer, après l'avoir fait relier avec le plus grand soin. Comme son poème était plus que médiocre et que j'ignorais absolument qu'il en était l'auteur, j'en parlais à tous ceux qui venaient me voir avec une franchise et même des sarcasmes très déplacés.

Mme de Sémonville,¹¹⁵ une de mes belles-sœurs, à laquelle j'en avais parlé comme à tant d'autres, me dit qu'il était possible que ce fut M. d'Alleray qui l'eût composé. [Je fus] frappée de cette observation, qui me parut d'autant plus judicieuse qu'il n'avait pas proféré une seule parole, lorsque je m'égayais à faire des plaisanteries sur son ouvrage.

Me sentant alors assez embarrassée, je m'adressai directement à lui en

110. 'L'envie extrême que j'avais de m'instruire me fit désirer d'apprendre l'anatomie, qui m'avait toujours paru la science la plus curieuse [...]. Comme j'avais pour ami l'homme, peut-être, le plus savant dans ce genre, ainsi que dans la médecine et toutes ses branches (aussi le roi disait-il qu'il était le premier médecin de son royaume), il voulut bien me servir de maître' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Histoire de ma littérature', p.182-83).
111. Ce fait est postérieur au mariage de sa sœur avec Angran d'Alleray, qui a eu lieu en 1742 (voir note suivante). On voit ainsi que, pour Mme d'Arconville, sa première jeunesse s'étend jusqu'à sa vingt-deuxième année, où elle faillit succomber à la variole et changea de vie après sa guérison (voir ci-dessus, n.94).
112. Denis François Angran d'Alleray (1716-1794), comte de Maillis, seigneur d'Alleray, de Groslay et de Bose, lieutenant-civil au Châtelet, épouse en secondes noces Marie Angélique Darlus (1724-1802), sœur cadette de la présidente dont il eut trois filles. Il est exécuté avec Thiroux de Crosne le 28 avril 1794; Mme d'Arconville l'évoque dans les pages émouvantes de 'Des souvenirs' (PRA, vol.7, p.343-46), et son essai 'Sur la franchise' (PRA, vol.1, p.399-409) lui est presque totalement consacré.
113. Bien que cadette, Marie Angélique, sœur de Geneviève, était un riche parti dont la famille était établie dans tous les ordres privilégiés de la société. Angran d'Alleray, veuf d'un premier mariage mais sans grande fortune, ne pouvait prétendre sans appui à une telle union; la jeune fille avait dix-huit ans et lui vingt-six.
114. Située à quelque soixante kilomètres de Blois dans le Loir-et-Cher, cette ville devait être au centre des terres appartenant au comte, elles-mêmes liées à la seigneurie d'Alleray.
115. Catherine Thiroux d'Arconville, sœur cadette du président, mariée en 1732 à Charles François Huguet de Sémonville, conseiller au parlement de Paris, et morte en 1759. L'incident ne peut donc remonter qu'aux toutes premières années du mariage de sa sœur.

lui demandant par quel hasard il était resté muet toutes les fois que je parlais de ce poème. Comme je l'examinais avec une grande attention, je m'aperçus qu'il rougissait sans me répondre. Je fus confondue alors, et me serais jetée à ses pieds si je l'avais osé, tant j'étais pénétrée de douleur de mon indiscretion, car je ne voyais aucun moyen de réparer ma faute. Il mit tout en usage pour m'en consoler, m'en voyant vivement affectée.

Comme j'ai rendu compte du genre de vie que je menais, tant à la campagne qu'à la ville, [je me suis] peut-être même beaucoup trop étendue, [ce sujet] n'étant nullement intéressant pour ceux qui veulent bien me lire, je n'ai plus qu'à parler de mes maux physiques et moraux. Née avec un tempérament capable sans doute de les supporter, puisque j'existe encore à 84 ans,¹¹⁶ j'étais d'une très mauvaise santé et ne pouvais m'endormir qu'à six heures du matin. J'étais accablée par des mouvements nerveux et par de fréquentes convulsions; j'avais le cauchemar¹¹⁷ trois ou quatre fois par nuit, ce qui ne me permettait pas de prendre un instant de sommeil. Ayant employé tous les remèdes qui m'étaient ordonnés par mes médecins, j'étais contrainte d'aller attendre dans mon jardin le lever du soleil. L'aurore qui le précède est délicieuse sans doute; mais l'instant où cet astre s'élève majestueusement sur l'horizon m'offrait un spectacle «si» ravissant qu'il me dédommagerait du motif qui me forçait à l'admirer. Dans cet heureux moment, la nature paraît se renouveler, il semblerait même que le soleil éclaire l'univers pour la première fois. Les timides oiseaux, partageant l'enthousiasme général, osent à peine faire entendre leur ramage; mais bientôt émerveillés comme d'un nouveau prodige, ils se livrent avec transport aux bienfaits que répand le dieu du jour. L'amour donne à leurs feux une énergie nouvelle; les tourterelles, quoique souvent accusées d'infidélité, sont plus tendres que jamais. L'infatigable rossignol qui, pendant toute la nuit, a fait retentir les bois, semble inventer une mélodie nouvelle pour plaire davantage à sa compagne chérie.¹¹⁸

116. Cette remarque permet de situer la rédaction de ce chapitre après le 17 octobre 1804, Mme d'Arconville, très précise dans les indications qu'elle fournit sur son âge, ne donnant un chiffre rond qu'une fois l'année révolue.

117. 'Cauchemar, s. m. (*Méd.*), nom populaire que l'on a donné à une incommodité nommée par les médecins grecs *éphialtes*, et par les Latins *incubus*. Ceux qui ont coutume de dormir sur le dos, et de charger leur estomac d'aliments lourds et difficiles à digérer, sont fort sujets à cette incommodité. Pendant le sommeil ils croient avoir la poitrine chargée d'un poids considérable, et ils ont souvent l'imagination frappée d'un spectre ou d'un fantôme qui leur coupe la respiration' (Urbain de Vandenesse, 'Cauchemar', dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, éd. Jean Le Rond D'Alembert et Denis Diderot, 35 vol., Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 1751-1780, t.2, p.783).

118. Toute cette description lyrique du lever du jour est un véritable poème en prose, 'L'amour donne à leurs feux une énergie nouvelle' étant même un alexandrin. Il s'y exprime le goût persistant de la présidente pour la poésie et son amour de la nature.

Rentrée chez moi encore ravie du beau spectacle dont je venais d'être témoin, je me hâtais de me livrer au travail, mon élément favori. Comme je ne faisais qu'un repas, j'étais convenue avec ceux qui voulaient bien venir passer quelques jours chez moi, qu'ils ne viendraient point me retrouver dans mon appartement pour le déjeuner et qu'ils ne me verraiient que dans ma chapelle.

Le désir de *faire* me poursuivait toujours, je restais avec la compagnie après le dîner; mais je me mettais aussitôt à mon métier, et quelques hommes complaisants nous faisaient la lecture pendant ce temps-là; je travaillais avec tant d'ardeur et d'assiduité que j'ai fait sept meubles¹¹⁹ dont un, entre autres, était une tapisserie brodée en noeuds, qui formait le plus bel effet du monde. Je me souviens que M. de Bougainville,¹²⁰ voyant ce meuble pour la première fois, me dit, en s'extasiant, *qu'on pouvait le comparer à l'Iliade*.¹²¹

Comme la promenade ne me plaisait nullement, je ne pouvais comprendre quel plaisir on pouvait trouver à mettre le pied droit devant le pied gauche, sans autre objet que de *remuer*.¹²² Lorsque la société se séparait, soit pour aller promener, ou pour faire *cabinet*,¹²³ s'il faisait mauvais temps, je me retirais chez moi, où je préparais la besogne que j'aurais à faire le lendemain.

M. de La Michodière¹²⁴ m'avait engagée à prendre un secrétaire, depuis que j'avais eu le malheur de perdre mon beau-frère

119. Pris au sens étymologique, ce terme désigne tout ce qui est mobile et 's'emploie plus ordinairement pour signifier les ustensiles et tout ce qui sert à garnir, à orner une maison, et qui n'en fait point partie [...]. Il se prend encore au singulier dans un sens plus étroit, pour signifier toute la garniture d'un appartement, d'une chambre, d'un cabinet, etc. comme tapisserie, lits, sièges, etc.' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, t.2, p.102).

120. Voir ci-dessus, p.56, n.c.

121. Souligné dans le texte pour indiquer qu'il s'agit d'un discours rapporté.

122. L'horreur du mouvement et une certaine paresse physique sont des traits de caractère que la présidente souligne à plusieurs reprises pour expliquer notamment le peu de succès de ses travaux sur la botanique et l'agriculture: 'Il m'a pris envie de faire une petite incursion dans la science de la botanique, que j'ai un peu *cultivai*ée dans ma jeunesse; mais que ma paresse et mon aversion pour le mouvement m'ont obligé d'abandonner, parce qu'ainsi que je l'ai dit dans mes réflexions, *on ne peut être botaniste dans sa chambre*' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Sur la botanique', *PRA*, vol.9, p.26, souligné par l'auteure).

123. C'est-à-dire rester ensemble pour faire la conversation, le cabinet désignant un 'lieu de retraite pour travailler ou converser en particulier' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, t.1, p.183). A partir du milieu du dix-neuvième siècle, on dira 'faire salon'.

124. Comte d'Hauteville et conseiller d'Etat, Jean Baptiste François de La Michodière (1721-1797) est le beau-père de son fils ainé, Louis Thiroux de Crosne, qui a épousé en 1763 Anne Adélaïde Angélique. Ils eurent un fils, Amédée Jean Charles Thiroux d'Arconville, né en 1778. Tous furent emprisonnés en même temps que Thiroux de Crosne, mais eurent la vie sauve. M. de La Michodière était un grand ami de la présidente.

Esperenne,¹²⁵ l'ami le plus tendre que j'aie jamais eu et que je regretterai toute ma vie. Je me rendis à son conseil, qui me tira d'une inaction si opposée à mon caractère. En effet, je me surprenais souvent une plume à la main, où l'encre s'était séchée faute d'en avoir fait usage. Je pris donc un secrétaire, homme de beaucoup d'esprit, et qui avait été élevé aux jésuites avec mes enfants,¹²⁶ où il n'était qu'externe. Je fus assez longtemps à m'accoutumer à lui dicter mes idées, je trouvais détestable ce que mon imagination me présentait, j'étais honteuse de me trouver dans cette ineptie, et mon amour-propre était humilié de le faire attendre, souvent longtemps, pour lui communiquer des platitudes dont je pensais qu'il devait se moquer intérieurement.

Le temps et l'habitude me tirèrent enfin de cette timidité, je parvins même au point de dicter l'histoire de Marie de Médicis,¹²⁷ en faisant de la tapisserie pour ne pas perdre un moment. J'étais établie alors dans mon kiosque que j'avais fait bâtir à Meudon,¹²⁸ dans une salle d'arbres,¹²⁹ où le soleil n'avait jamais pénétré, il était si près de mon appartement que mes domestiques répondraient à ma sonnette. J'y avais placé une statue de la *Mélancolie* en pierre de Tonnerre,¹³⁰ que j'ai encore chez moi et qui est de la plus grande beauté.¹³¹ J'allais dîner quelquefois dans cette salle, et l'on aurait cru en la voyant qu'on était au milieu d'une forêt, tant elle était

125. Thiroux d'Esperenne est mort en 1767, à cinquante-huit ans; la présidente en avait alors quarante-sept et elle lui avait dédié, en 1761, son traité *De l'amitié*. Dans 'Mes souvenirs', elle évoque leur relation exceptionnelle et sa mort brutale: 'Sur les deux heures du matin, il sonna ses gens, dit qu'il se trouvait très mal, ordonna qu'on mit ses chevaux et qu'on alla chercher son médecin. Voulant probablement prendre un flacon qui était sur sa table de nuit, il tomba de son lit sans connaissance, ses gens accoururent, on alla chercher mon fils, qui demeurait près de lui, et il expira dans ses bras, en jetant un profond soupir' (*PRA*, vol.9, p.342-43).

126. Elle précise ailleurs que c'était un condisciple de son aîné, Louis Thiroux de Crosne (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Histoire de ma littérature', p.203). Il s'appelait Rossel et elle accepta de publier des écrits de sa main dans le dernier volume de ses *Mélanges* de 1775.

127. M. G. C. Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre* (Paris, Ruault, 1774).

128. La présidente y habite après la vente du château de Crosne en 1766. Le kiosque désigne un pavillon de jardin ouvert de tous côtés.

129. C'est-à-dire 'un lieu planté d'arbres qui forment une espèce de salle dans un jardin. *Une salle d'ormes, de tilleuls*' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, t.1, p.532).

130. Il s'agit de *La Douce Mélancolie*, statue de Falconet (1761), léguée par Thiroux d'Esperenne, ce qui indique que les événements sont forcément postérieurs à 1767 (voir ci-dessous, n.138). La pierre de la région de Tonnerre, en Bourgogne, est un calcaire moyennement dur et, de ce fait, assez facile à travailler.

131. La présidente a une préférence pour la sculpture, qu'elle préfère à la peinture: 'Je conviens que les statues n'ont ni le coloris ni cette action dans les yeux qui donne la vie. La peinture seule à la vérité peut exprimer le sentiment dont le personnage est affecté et nous le représente avec autant de vérité que d'énergie, mais enfin on peut toucher une statue, et même la caresser, ce qui lui donne un grand avantage sur la peinture' ('Sur la peinture et la sculpture', *PRA*, vol.2, p.18-19).

environnée d'arbres. J'y avais une volière charmante et un serin dans mon kiosque.

Je m'étais tellement accoutumée à dicter que j'étais parvenue à me corriger, sans qu'on me relût mon ouvrage.

Quelques années avant que j'allasse à Meudon, je passais beaucoup de temps dans ma terre de Crosne¹³² près de Villeneuve Saint-Georges. J'y avais fait bâtir deux serres chaudes que je visitais souvent pour m'instruire des plantes qu'elles renfermaient.¹³³

Ayant encore plus de goût pour la chimie que pour la botanique, j'avais formé un laboratoire dans une assez grande pièce au rez-de-chaussée et qui était d'une grande commodité à raison de sa proximité des fossés d'eau vive qui entouraient la maison; j'y passais beaucoup de temps avec quelques amis, plus savants que moi et avec lesquels je travaillais.¹³⁴ J'avais un si grand désir d'acquérir des connaissances en tous genres, qu'il m'arrivait quelquefois de partir de Paris pour y passer une quinzaine de jours dans une solitude absolue.

J'avais aussi une belle orangerie, mais étant devenue trop petite pour contenir tous ces arbres, j'en fis présent à ma sœur et je la destinai à renfermer les plantes qui avaient besoin pendant l'hiver d'être échauffées par un poêle.

Fort près de là, j'avais une école d'arbres¹³⁵ étrangers que M. Bernard de Jussieu¹³⁶ m'avait procurés ainsi que les plantes de mes serres chaudes. J'en étais le jardinier et ne souffrais pas qu'aucun autre que moi les cultivât.

J'avais aussi une pépinière de ces mêmes arbres et de plusieurs autres, mais la servante de mon jardinier qui ramenait les vaches de son maître

132. A dix-sept kilomètres au sud-est de Paris, Crosne est aujourd'hui à proximité de l'aéroport d'Orly; de 1739 jusqu'à sa mort en 1747, Guillaume Darlus fut propriétaire de ce château, très imposant, qui resta ensuite dans la famille jusqu'à sa vente en 1766.

133. Sur ces études de botanique, voir M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Histoire de ma littérature', p.191.

134. C'est là que se dérouleront la plupart des expériences dont elle publiera les résultats dans son *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* en 1766. Elle s'y livre à ses travaux avec, notamment, Macquer et Pouilletier de La Salle, dont elle publiera les découvertes sur les fonctions de la bile en appendice de son *Essai*; voir la 'Préface' à cet ouvrage ci-dessous, p.154, n.25.

135. Une école d'arbres désigne une collection; par exemple, le Jardin des plantes possédait 'une école assez considérable d'arbres utiles ou agréables, tant étrangers qu'indigènes; mais il lui manquait une collection d'arbres non moins intéressants, celle des arbres fruitiers' (André Thouin, 'Mémoire sur une école d'arbres fruitiers, établie au Jardin national des plantes de Paris', *Annales du Muséum national d'histoire naturelle* 1 [1802], p.135).

136. Nommé directeur des Jardins du roi en 1722, Bernard de Jussieu (1699-1777) est un célèbre botaniste à qui on doit, outre une classification des plantes inspirée de Linné, l'introduction en France de plantes exotiques, comme le caféier; voir M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Préface de l'*Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*', ci-dessous, p.154, n.26.

oublia peu de jours après leur plantation de fermer la porte de l'enclos; il en résulta que ces animaux les dévastèrent en totalité. Mon jardinier en fut si courroucé qu'il ne lui permit pas seulement de coucher chez lui et la renvoya sur-le-champ.

Je travaillais depuis le matin jusqu'à six heures du soir; j'allais alors me délasser en arrosant les jardins d'un petit kiosque charmant qui était sur le bord de la rivière d'Yerres ainsi que le potager.

La permission que mon père avait donnée au public de se promener dans le parc me déplaisait fort, car il m'arrivait souvent de ne pas trouver à m'asseoir les jours de fête, quand il faisait beau; mais par respect pour sa mémoire, je ne voulus rien changer à ses dispositions. En conséquence, je m'étais réservé un fort joli jardin dont mon jardinier et moi avions seuls la clef; il renfermait des tortillères aussi sombres qu'agréables, on y voyait deux allées couvertes et ornées de cintres¹³⁷ de fleurs délicieuses, il y avait au milieu du jardin une corbeille de fleurs charmantes, et tout le reste était rempli de vases de fleurs odoriférantes, qu'un auteur, dont j'ai oublié le nom, appelait les jardins de Flore.¹³⁸ Il touchait à mes serres, ce qui les séparait était un gradin terminé par une petite esplanade, où j'allais quelquefois souper quand j'avais compagnie.

Il s'élevait au milieu du grand parterre du parc un jet d'eau perpétuel d'une très grande hauteur; et au bout du parc une cascade bouillonnante, qui allait, non pas toujours, à la vérité, mais fort souvent, et qu'on ne pouvait voir sans l'admirer, parce qu'elle formait un coup d'œil très agréable.

Mon parc, qui n'était pas grand assurément, procurait une promenade sombre et solitaire, et je l'avais orné de tortillères sans nombre. Comme les lieux arrosés par la rivière ne sont pas susceptibles de vues agréables, je ne pouvais avoir qu'une partie de celle d'Yerres, de Montgeron et quelques échappées d'Athis et de Villeneuve-le-Roi.¹³⁹ Je n'avais que la rue à traverser pour aller à ma paroisse et j'avais une chapelle chez moi où l'on venait me dire la messe tous les jours. Elle était fort humide et,

137. Les tortillères sont de 'petites allées qui serpentent dans l'intérieur des massifs d'arbres d'un parc et qui font plusieurs tours et détours', alors que le cintre est une 'figure en arcade, en demi-cercle' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, t.2, p.671 et t.1, p.245).

138. Il s'agit d'Antoine Joseph Désallier d'Argenville, naturaliste et historien d'art, auteur d'une théorie pratique du jardinage. Il évoque le château de Crosne dans ses *Voyages pittoresques des environs de Paris ou Description des maisons royales, châteaux et autres lieux de plaisir, situés à quinze lieues aux environs de cette ville* (Paris, Debure l'ainé, 1779, p.340): 'Les jardins de Flore sont ajustés dans le goût le plus mignon: on dirait que cette déesse elle-même aurait pris soin de les orner.[...] Le milieu est occupé par une figure de la Mélancolie en pierre de Tonnerre et de grandeur naturelle, exécutée par M. Falconet'.

139. Toutes ces localités, encore existantes, sont dans un rayon de deux ou trois kilomètres de Crosne.

quelque moyen que j'aie pris pour en conserver la boiserie, je n'ai jamais pu y parvenir.

Il y avait quatre lieues de Paris à Crosne et le chemin était très beau. Le château était très considérable et mon père y fit une dépense qui égalait le prix qu'il l'avait acheté.¹⁴⁰ Il était composé d'une galerie immense, il la changea en un salon superbe qui communiquait à un cabinet destiné à la musique. Des circonstances particulières relatives à l'établissement de mes enfants m'obligèrent à vendre la terre de Crosne.¹⁴¹ Cette vente me conserva peut-être la vie, car celui qui l'acheta voulant faire quelques changements dans le salon, on trouva les solives pourries.

Ma belle-mère¹⁴² étant venue à mourir, je n'étais plus dans la même nécessité de vendre ma terre. Mon mari me conseilla d'aller trouver mon acquéreur et de lui dire que, pour placer de l'argent, il devait lui être égal de la garder ou de me la laisser. Son conseil était assurément très bon, mais dans la crainte qu'il ne fût mécontent de cette demande, je n'osai jamais la lui faire. Et elle lui resta. Alors au lieu d'acheter une terre qui pût la remplacer, on me fit un si beau tableau du séjour de Meudon que j'y achetai la première maison du village. Si elle eût été bonne, j'eusse fait un excellent marché; mais comme elle ne valait rien, elle m'a coûté en réparations autant que d'achat et je me suis souvent repentie de cette acquisition, quelque délicieuse qu'elle fût, car les appartements étaient de la plus grande beauté et ornés avec tout l'art possible par des peintures et des tableaux du plus grand prix. Mon appartement entre autres était charmant; j'avais une fort grande terrasse qui tournait tout autour et conduisait au salon. Pour compléter les agréments de ce séjour qui formait terrasses sur terrasses, il y avait une allée de marronniers très touffus, au bout de laquelle on voyait un très grand bassin d'où partait un jet d'eau très élevé, la rivière¹⁴³ que l'on voyait au-delà paraissait sortir du bassin; les règles de la perspective étaient si bien observées, et le point de vue si adroitement ménagé que lorsqu'on était arrivé au bout de l'allée, on était tout surpris de voir la rivière de côté à plus d'un quart de lieu de là.

140. Guillaume Darlus acquiert le château le 5 octobre 1739 pour 440 000 livres.

141. A l'occasion du mariage de Thiroux de Crosne, en 1763, les parents veulent donner à chacun de leurs deux autres fils une somme égale à sa dot. Quant à l'acheteur de la terre de Crosne, il s'agit de Caulet d'Hauteville, fermier général et entrepreneur en vivres. Dès 1772, il le cède en usufruit au duc de Brancas-Céreste moyennant 230 000 livres et le vend finalement à Mégret de Sérilly en 1785. Hauteville le rachète aux enchères publiques en 1791, mais ne parviendra pas à rentrer en sa possession. C'est finalement le duc de Brancas qui en aura la jouissance; après sa mort, en 1802, le château tombe dans le domaine public.

142. Epouse de Jean-Louis Thiroux d'Arconville, père du président, Claude Bouffot de Millery meurt en 1766.

143. Il s'agit de la Seine.

Lorsqu'on est arrivé à l'esplanade où sont placés le bassin et le jet d'eau, on le trouve au milieu de deux berceaux en fer peints en vert, l'un de ces berceaux conduit à un quinconce couvert, où le soleil ne pénètre jamais, tout le reste du jardin est orné de fleurs et au bout qui donne sur le grand chemin est un petit labyrinthe charmant.¹⁴⁴

La vue du cabinet que mon beau-frère d'Alleray m'avait fait arranger, ayant tout le goût possible en tous genres, me procurait des coups d'œil charmants, particulièrement celui du château et de toutes les maisons qui l'environnaient.

Mon mari, président au Parlement, ayant dit à M. Caulet d'Hauteville qu'il l'exemptait par sa charge d'acheter celle de secrétaire du roi, il passa le contrat de vente, et comme la plupart des notaires sont très ignorants, ils sont souvent cause de beaucoup de procès. Celui auquel mon mari s'adressa ne lui fit point l'observation de ce que nous n'éprouvâmes que trop, quand l'affaire fut terminée. Ce fut par un de mes amis que j'appris que les droits de messieurs du Parlement, pour n'être point dans la nécessité d'acheter une charge de secrétaire du «roi» quand ils faisaient l'acquisition d'une terre, fussent-ils ducs et pairs, ne subsistaient plus, parce que ce droit ne leur avait été accordé qu'après celui de ceux qui étaient seigneurs engagistes et M. de Villeroy était dans ce cas-là, ce que nous ignorions.¹⁴⁵ M. Caulet d'Hauteville était donc obligé d'acheter une charge de secrétaire du roi, ce qui ne le contraria nullement ayant beaucoup d'argent à placer. Comme mon mari n'avait point été instruit de cette circonstance, il n'avait point pris la précaution ordinaire, qui consiste à demander à celui qui avait des droits sur notre maison, avant que d'en terminer le marché, la remise qu'on a coutume d'en obtenir. En conséquence, M. de Villeroy eut la malhonnêteté d'exiger la somme en entier qui était de 100 000 livres. Je me crus en droit de lui demander qu'il daigna au moins donner à Mondésir, le dernier de mes enfants, lequel était capitaine de dragons dans le régiment Dauphin, un bâton d'exempt;¹⁴⁶ mais malgré les prières que mes amis lui en firent, je ne pus

144. Les 'deux berceaux' mentionnés ici désignent une voûte de feuillage au-dessus d'une allée, alors que le quinconce est une plantation formée de cinq arbres dont quatre sont à chacun des angles d'un carré et le cinquième au milieu. Cette description évoque les principaux éléments auxquels recourt l'art des jardins dans l'aménagement des parcs qui, à l'âge classique, représentent un espace de vie et de sociabilité privilégié; voir, entre autres, Michel Baridon, *Les Jardins: paysagistes, jardiniers, poètes* (Paris, 1998).

145. Un engagiste est une personne qui a acquis le droit provisoire de jouir d'une propriété du domaine royal; ce droit peut être révoqué par le roi à tout moment à condition qu'il rembourse à l'engagiste la somme versée pour en jouir. Petit-neveu du maréchal de Villeroy, Gabriel Louis Anne d'Alincourt (1731-1794) devient, en mars 1766, le cinquième duc de Villeroy. Il sera guillotiné le 28 avril 1794 en même temps que Thiroux de Crosne et Angran d'Alleray.

146. Thiroux de Mondésir est l'auteur, entre autres, d'un *Manuel pour le corps de l'infanterie* (1780), dans lequel il est identifié comme officier de dragons. Quant à l'exempt, il s'agit

l'obtenir. Il est aisé de juger du regret que j'eus de m'être laissé séduire par la beauté de la maison de Meudon que je venais d'acquérir, au lieu d'acheter à quelques lieues de Paris une terre du prix à peu près de Crosne, qui me l'eût remplacée avec usure.

Mon beau-frère d'Alleray, aussi délicat que généreux, aurait pu et peut-être dû, avant de terminer nos partages entre ma sœur et moi, après la mort de mon père,¹⁴⁷ faire estimer la véritable valeur de la terre de Crosne, laquelle par les dépenses que mon père y avait faites égalait le prix qu'il l'avait achetée, mais il me la laissa pour celui de l'acquisition.¹⁴⁸ Je ne sais comment il a pu m'échapper de lui en témoigner ma reconnaissance et je me le reproche tous les jours.

Malgré ma mauvaise santé, je continuai mon genre de vie, travaillant avec autant d'ardeur que de plaisir. J'avais soixante-huit ans lorsque je perdis mon mari¹⁴⁹ et me déterminai à quitter Paris pour habiter Meudon, en me réservant un revenu assez considérable pour pouvoir vivre avec aisance. J'y jouissais d'une société très agréable, de laquelle je ne recevais que des témoignages d'intérêt et d'amitié, mais ce bien-être ne fut pas de longue durée; les personnes avec lesquelles je vivais ayant quitté Meudon, je me trouvai réduite à une solitude difficile à supporter pendant l'hiver.

M. d'Alleray m'engagea à venir habiter une petite maison qu'il avait achetée dans le cul-de-sac Péquay¹⁵⁰ au haut duquel était la sienne; celle qu'il m'avait destinée rendait dans¹⁵¹ sa maison, mais je ne pus l'habiter, parce qu'elle était d'une tristesse insupportable; car à peine y voyait-on clair, n'ayant de vue que sur le cul-de-sac. Pendant qu'on travaillait à ce triste séjour, j'allai passer neuf mois chez ma sœur. Ce fut alors que la Révolution se déclara avec une fureur incroyable, je ne pensai plus à retourner à Meudon, où je sus qu'on avait le projet de mettre le feu à ma maison.¹⁵² On chassa le curé de l'endroit, qui depuis quelque temps avait

d'un officier qui, dans les corps de cavalerie en particulier, peut tenir la place du capitaine en son absence; le bâton est le symbole de son autorité.

147. Guillaume Darlus meurt le 10 décembre 1747.

148. Soit 440 000 livres de 1749, date du partage, au lieu des quelque 800 000 qu'elle aurait valu.

149. Le président d'Arconville meurt à Paris le 23 mars 1789, âgé de soixante-seize ans.

150. Dans le Marais, près de l'actuelle rue des Blancs-Manteaux; on écrit aujourd'hui 'Pecquet'. C'est le lieu de naissance du chimiste Lavoisier.

151. On dirait aujourd'hui 'donnait sur'.

152. Dans son 'Parallèle de Louis XVI et de Charles I^{er} d'Angleterre' (PRA, vol.12, p.158-279),

Mme d'Arconville se peint encore à Meudon le 14 juillet 1789, quand son fils Thiroux de Crosne doit se cacher pour échapper à la fureur populaire: 'J'étais alors à Meudon, [...] et j'avais rassemblé toute ma famille et plusieurs de mes amis, parce que c'était la fête de la paroisse, ce jour-là (dimanche 13 juillet)' (p.214). On remarquera que la suite du récit peut sembler incohérente si on ne lit pas 'où j'avais su qu'on avait le projet'.

un successeur, ayant refusé de prêter le serment¹⁵³ qu'on avait exigé de lui, et on le chassa à neuf heures du soir, n'ayant personne pour l'accompagner, parce qu'il refusa le menuisier qui le lui offrit.

Le jour qu'on chassa mon curé, qui ne l'était plus, mais qui demeurait à Meudon, une troupe de paysans de l'endroit vint chez moi pour visiter ma maison, à neuf heures et demie du soir, où j'étais seule. Mon cuisinier et mon jardinier qui étaient en sentinelles à la porte cochère empêchèrent toute la populace d'entrer, mais il fallut céder d'en laisser entrer quatorze en députation; ils montèrent chez moi, je les reçus fort bien et ils ne me firent aucune impression de peur. Je dis à mes gens de les mener partout jusque dans les caves; ils voulurent visiter mon lit, je leur dis en riant qu'ils n'avaient qu'à me regarder, et qu'ils verraienr qu'à mon âge, on n'avait point de compagnons de lit; cette phrase leur parut plaisante, ils en rirent beaucoup et nous nous séparâmes.

Ce jour-là même était un samedi, une partie des habitants avaient été chercher à Sèvres de la poudre à canon qu'on y avait apportée.¹⁵⁴ Ils étaient tous à moitié ivres et j'avais frémi de leur voir des pipes dans la bouche. Ceux qui s'intéressaient à moi ne voulaient pas que j'allasse à la messe le lendemain, et ne pouvant m'en empêcher, un grand nombre de personnes m'accompagnèrent. J'appris, dans le courant de la journée, que le projet était de mettre le feu à ma maison. C'était assurément reconnaître bien mal mes bienfaits dont je les avais comblés en établissant dans ma basse-cour un hospice pour tous les malades du village ayant besoin de secours; j'y avais trois lits et une garde-malade qui les soignait avec la plus grande attention; j'exigeais seulement que chaque malade se confesseraient en entrant, afin de n'avoir point à leur annoncer la mort en les préparant à cet acte de religion, dans le cas où il y aurait du danger. Cette précaution religieuse fit recevoir leurs sacrements à plusieurs qui n'avaient point fait leurs Pâques depuis un grand nombre d'années; j'eus la satisfaction de voir que plusieurs réchappèrent «de leur maladie» par les soins qu'on en prenait, j'en étais d'autant plus sûre que je ne passais pas un seul jour sans les aller voir.

Je ne voulus point témoigner de peur en quittant Meudon sur-le-champ, j'allai même voir la mère de mon ancien curé; mais je partis trois jours après, bien déterminée à n'y jamais remettre le pied, ce qui m'engagea à vendre

153. La constitution civile du clergé a été votée le 12 juillet 1790, ratifiée par le roi en août, mais ce n'est qu'à partir de septembre qu'un serment à la République est exigé de tout ecclésiastique en fonction, ce qui entraîne un schisme jusqu'à l'abrogation de cette loi par Bonaparte en 1801.

154. Bien que plus connue pour sa manufacture de porcelaine, Sèvres abritait aussi une fabrique d'explosifs où les paysans avaient dû s'approvisionner.

cette maison quelque temps après, malgré tous ses charmes et la vie délicieuse que j'y menais y ayant une société charmante.¹⁵⁵

J'appris le même jour qu'on projetait de jeter dans l'abreuvoir le curé de Saint-Jean que j'attendais le lendemain, mais je trouvai le moyen de le faire avertir de ne point venir comme il le comptait; en conséquence, il n'y vint pas.

Ne voulant pas m'éloigner de ma sœur et de son mari, j'appris qu'une très [petite] portion de l'hôtel La Trémouille était à louer, son jardin était mitoyen avec le leur, il ne s'agissait que d'obtenir des maîtres de la maison qu'on me permit d'y faire ouvrir une porte. La principale locataire¹⁵⁶ me prit, dès le premier moment qu'elle me vit, dans une si grande affection, qu'elle me dit aussitôt que je pouvais faire percer cette porte dès le lendemain, quoique le bail ne fût pas encore passé. Cette femme, de ce moment, m'a donné les plus grands témoignages de confiance et d'amitié. Je ne peux pas dire que ce soit la personne que j'aie le plus aimée,¹⁵⁷ mais je n'en ai point connu qui m'ait convenu davantage. Les deux premiers mois que j'ai passés chez elle ont été de tout point délicieux pour moi, elle ne perdait pas une occasion de me procurer de l'amusement, en me priant à dîner chez elle, dès qu'on y donnait quelque fête et qu'on y faisait de la musique. Je l'occupais tellement qu'elle parlait de moi à tous ses amis, et ce n'était jamais que pour faire mon éloge; il en résultait que, lorsque j'arrivais chez elle, toute la société m'accueillait de la manière la plus agréable et la plus flatteuse; mais cet heureux temps fut de peu de durée. Je l'ai perdue à sa quatrième opération du cancer. Jamais femme n'a eu un courage semblable; car ayant été seule chez le chirurgien de l'Hôtel Dieu,¹⁵⁸ elle s'y fit opérer sans même qu'il eût auprès de lui un de ses aides et s'en retourna chez

155. On observera que le récit de cet épisode trouble est tout en contraste et en imprécision.

Tantôt le séjour de Meudon est agréable, délicieux et charmant, tantôt il s'agit d'une solitude difficile à supporter et tantôt la narratrice habite chez M. d'Alleray et chez sa sœur en raison des événements révolutionnaires, sans que la chronologie puisse être aisément déduite des allusions à ces événements.

156. Il s'agit de Mme Despaulx. Mme d'Arconville évoque déjà leur relation dans 'Sur la sympathie et l'antipathie', texte où elle rapporte cette anecdote: 'Mme Despaulx, qui me voyait pour la première fois, [...] avait un appartement à louer dans l'hôtel de la Trémouille, dont elle était principale locataire, je mettais un très grand intérêt à y loger, parce que le mur du jardin était mitoyen à celui de ma sœur, je me flattais que je parviendrais, peut-être, en cherchant à plaire à Mme Despaulx, à obtenir avec le temps, la permission de faire ouvrir une porte dans ce jardin' (PRA, vol.2, p.219).

157. On sait que l'ami incomparable était son beau-frère, Thiroux d'Espersenne, dont la perte l'affecta au point qu'elle tombât malade et ne se sentit plus capable d'écrire; comme elle le rappelle plus haut, elle ne pourra reprendre son activité qu'en engageant un secrétaire. Sur la question de l'amitié chez Mme d'Arconville, voir p.74, n.91; sur Thiroux d'Espersenne, p.80, n.125.

158. L'Hôtel-Dieu est le plus ancien hôpital de Paris; il fait partie des établissements réaménagés à l'instigation de Mme Necker juste avant la Révolution.

elle seule à pied, pour cacher à une de ses filles, qui était grosse, l'opération qu'elle venait de subir.

Mes domestiques que j'avais depuis vingt ans et qui m'étaient très attachés, séduits¹⁵⁹ par la Révolution, ne furent plus les mêmes pour moi; je ne pouvais obtenir d'eux qu'ils portassent quelques-unes de mes lettres. Ils allaient se former à la société populaire,¹⁶⁰ où ils acquéraient des connaissances qui ne pouvaient que m'être préjudiciables. Enfin un jour que j'étais allée voir à pied une femme de mes amies qui demeurait très près de chez moi, on vint m'y arrêter et l'on ne me permit pas de repasser par chez ma sœur, par où j'étais venue, parce qu'elle avait une porte de communication auprès de moi.

Le premier soin du savetier Chalandon¹⁶¹ fut de faire condamner cette porte qui m'était si chère, et par où je passais tous les jours pour aller chez ma sœur, d'où je revenais à l'heure qui me convenait par l'antichambre de ma nouvelle amie. Le cœur déchiré d'être privée de ce qui m'était si précieux, je me précipitai aux genoux de Chalandon; mais cet homme féroce me dit d'un ton audacieux qu'on ne se mettait à genoux que devant Dieu,¹⁶² et ne daigna pas me relever. Il fit l'inventaire de tout mon appartement et ne négligea pas d'en faire ouvrir toutes les armoires; il m'emporta quelques chiffons de papier qui heureusement m'intéressaient peu; mais par hasard il trouva une petite clef que Mme de Pracontal,¹⁶³ ma nièce, m'avait remise avec un petit coffre, où elle avait renfermé ce qu'elle avait de plus précieux et une centaine de louis. Il en fit l'examen avec le plus grand scrupule, et me dit qu'il me serait remis quand il en serait temps, ce qui m'affligea beaucoup. J'avais un petit oratoire où j'allais prier Dieu, il crut que c'était le lieu où on me disait la messe, et proféra les plus monstrueuses imprécations contre le prêtre qu'il était fâché de ne pas trouver chez moi.

Il me laissa deux gardiens que j'étais obligée de loger et de nourrir; il y en avait un, le plus redoutable des deux, qui ne voulait pas permettre qu'on fermât la porte qui nous séparait; une de mes femmes qui couchait

159. 'Séduire' doit s'entendre ici en son sens classique et premier, qui est celui de 'corrompre, débaucher. *Séduire des témoins, séduire des domestiques, des valets pour les faire parler contre leur maître*' (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{re} éd., Paris, Jean Baptiste Coignard, 1694, p.453).

160. Qu'on appelle aussi 'club' ou 'société politique'; ce type d'association se forme dès 1789.

161. D'après Louis Gabriel Michaud, ce savetier présida un comité révolutionnaire qui 'remplit, plus qu'aucun autre peut-être, les prisons de proscrits' (*Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, 1826, t.44, p.537).

162. Récit verbatim dans 'Mes souvenirs' (PRA, vol.9, p.351-52).

163. Née en 1736, Anne-Charlotte, fille de Pierre Thiroux de Montregard, est mariée en 1753 à Arnoul, comte de Pracontal, mousquetaire et guidon du roi, mort en 1754 et dont elle eut un fils.

chez moi n'osait pas lui désobéir, d'ailleurs elle était très patriote; mais je la fermais à double tour avant de me coucher.¹⁶⁴

Je fus ainsi trois mois en chartre privée;¹⁶⁵ mon cerbère visitait les poches de toutes les ouvrières qui venaient chez moi et, ne voulant pas me laisser seule avec personne, je pris le parti de n'en plus recevoir. Il n'y eut que ma principale locataire qui trouva le moyen de l'adoucir en sa faveur, il la laissait seule avec moi, et elle y venait passer toutes les soirées. Sa famille en était très peinée, craignant qu'on ne la mît en prison; mais elle ne put l'en empêcher.

On mit ma sœur en arrestation chez elle quelque temps avant moi, et peu de jours avant, son mari, M. de La Michodière et Crosne,¹⁶⁶ mon fils aîné, avaient été mis en prison aux Madelonnettes, d'où ils furent transférés à Picpus.¹⁶⁷ Ma sœur les y joignit avec une grande joie; mais le temps qu'elle fut en arrestation chez elle, ses gardiens la laissaient très libre; je la voyais avec une lunette d'approche et on lui avait même permis de venir me voir et me parler au pied d'une terrasse qui donnait sur son jardin.

Je fus assez heureuse au milieu de mes infortunes que l'adresse de Mondésir qui était émigré depuis dix-huit mois¹⁶⁸ eût échappé à la recherche de Chalandon, sans quoi j'étais perdue dès ce moment-là.

Enfin le jour arriva où l'on me retira du dur esclavage où j'étais chez moi pour me mettre en prison toute seule à Saint-Lazare,¹⁶⁹ malgré les

164. 'Mon gardien couchait dans un cabinet auprès de moi, dont il avait défendu qu'on ferma la porte; mais je la fermais tous les soirs avant de me coucher. Il me menaçait quelquefois de venir passer la nuit dans ma chambre; je menais une vie effroyable' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Mes souvenirs', p.352).
165. 'Chartre pour prison est vieux. On dit encore au Palais, *tenir en Chartre privée*, pour tenir en prison sans autorité de justice' (Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Mossy, 1787, t.1, p.417).
166. Sur ce mari, Denis Angran d'Alleray, et M. de La Michodière, voir ci-dessus, p.77, n.112 et p.79, n.124. Louis Thiroux de Crosne (1736-1794) fut maître des requêtes (et, à ce titre, rapporteur au procès de réhabilitation de Calas), intendant de Normandie puis de Lorraine et, enfin, lieutenant général de police de Paris de 1785 à 1789. On lui doit le projet d'assainir Paris à la faveur de la translation des dépouilles mortelles de millions de Parisiens, évacuées des cimetières vers les Catacombes.
167. L'ancien couvent des Madelonnettes fut converti en prison en avril 1793; celle-ci fut l'une des plus célèbres et des plus peuplées. Thiroux de Crosne et Angran d'Alleray figurent au nombre des personnalités qui y furent détenues avant d'être déplacées en décembre, en raison de son surpeuplement; ils furent alors transférés à Picpus.
168. Un document du comité révolutionnaire indique qu'Alexandre-Louis Thiroux, comte de Mondésir, a quitté Paris le 24 juillet 1792 pour Bruxelles où il a peut-être retrouvé son frère aîné, Thiroux de Crosne. A la différence de ce dernier, il ne rentrera en France qu'après la Terreur (voir la fin du texte, p.91 et suiv.); en janvier 1802, il n'était pas encore radié de la liste des émigrés. La date de son départ permet de situer l'arrestation de Mme d'Arconville en décembre 1793 et, comme le prouve le sort réservé à son beau-frère, Angran d'Alleray, les circonstances justifiaient amplement les craintes qu'elle exprime.
169. Autre prison parisienne, célèbre à l'époque par ce qu'on a appelé les Conspirations des

prières que je fis pour être mise à Picpus sans pouvoir l'obtenir. J'y trouvai M. de Corberon le père;¹⁷⁰ son domestique me rendait de grands services et m'était fort utile; j'avais heureusement près de moi une société fort aimable où j'allais passer les soirées ainsi qu'une dame qui avait été très liée avec Mlle de Butler¹⁷¹ et qui me venait voir très souvent; enfin les sollicitations que ma famille fit pour me faire transférer à Picpus, aidées de quelque argent que je ne regrettai assurément pas, réussirent heureusement. Je quittai enfin Saint-Lazare le dix-septième jour que j'y étais entrée et je fus conduite à Picpus pour rejoindre toute ma famille. Il est aisé de juger de la joie que nous éprouvâmes tous et combien nous répandîmes de larmes, excepté moi qui ne pleure jamais, mais qui n'en suis pas moins sensible. Mon fils Crosne avait trouvé le moyen avec de l'argent de me faire avoir une chambre dans le même corridor qu'il habitait, ainsi que ma sœur, son mari et M. de La Michodière.

Tous ceux qui habitaient cette prison paraissaient fort surpris de cette joie¹⁷² qui n'y régnait assurément pas; car tout le monde était désespéré d'y être. Pour moi, j'avoue que je m'accoutumai sans peine à ce séjour. Ce qui troublait seulement ma tranquillité était de voir tous les jours dans les journaux la fin tragique de quelques-uns de mes amis et de mes parents les plus chers qui périssaient si injustement sur un échafaud, ce qui me déchirait le cœur. Ces événements l'avaient tellement flétris que j'attendais le même sort avec assez de calme, en me disant que ce genre

prisons, plan concerté d'élimination des prisonniers dont la présidente se fait l'écho: 'Je ne sortis de ma captivité qu'au bout de trois mois, pour aller en prison; toute ma famille, à l'exception de Gerville, le second de mes enfants qu'on mena avec sa femme à Sainte-Pélagie, était à Picpus. Je pressai vivement ceux qui m'arrêtaient de m'y mener, sans pouvoir l'obtenir, et l'on me conduisit à Saint-Lazare, seule et sans aucune ressource' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Mes souvenirs', p.352-53).

170. Pierre-Daniel Bourrée, baron de Corberon (1717-1794), avait été président au parlement de Paris, comme M. Thiroux d'Arconville; il fut décapité à la fin de 1794 avec plusieurs membres de sa famille, dont son fils, Pierre-Philibert-Catherine, marquis de Corberon (1746-1794). Son second fils, Marie-Daniel (1748-1810), a été diplomate à la cour de Catherine de Russie et a laissé un journal fort intéressant, partiellement édité sous le titre *Un diplomate français à la cour de Catherine II, 1775-1780. Journal intime du chevalier de Corberon, chargé d'affaires de France en Russie, publié d'après le manuscrit original*, éd. Léon-Honoré Labande (Paris, 1901).
171. Mlle de Butler est la fille du comte de Butler, un des partisans du roi Jacques II d'Angleterre. Mme d'Arconville raconte sa vie dans 'Anecdote sur Jacques II et Mlle de Butler', dans *PRA*, vol.5, p.3-76; elles furent très liées.
172. Voir également cette remarque: 'Les sollicitations et surtout l'argent me procurèrent enfin le bonheur de sortir de cette maison d'arrêt et d'aller rejoindre ma famille à Picpus, je fus d'une si grande joie, en arrivant, que tout le monde fut surpris que mon entrée dans une prison en causa une semblable. Mon fils Crosne trouva le moyen, à force d'argent, de me faire avoir une chambre dans le même corridor où était ma famille' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Mes souvenirs', p.355-56).

de mort serait moins douloureux et plus court qu'une inflammation d'entrailles. La seule idée à laquelle je ne pouvais m'arrêter sans une répugnance extrême était qu'il me faudrait être conduite dans une charrette et passer sous les yeux de toute la populace dont une partie était payée pour applaudir à ces massacres. Hélas! il ne se passa pas plus de trois semaines¹⁷³ que mon fils Crosne et mon beau-frère d'Alleray furent immolés. Ils reçurent cette affreuse nouvelle avec le plus grand courage et surtout mon beau-frère; il ne perdit pas un moment pour profiter du peu de temps qui lui restait pour se confesser, ce que je ne sus que par son confesseur qui fondait en larmes en me disant qu'il n'avait jamais entendu, au tribunal de la pénitence, personne qui eût une plus belle âme. Je suivis mon beau-frère, il se mit à pleurer en me voyant et me dit qu'il ne fallait pas nous attendrir, parce qu'on pourrait croire que c'était lui qu'il pleurait, tandis que ce n'était que moi.¹⁷⁴ Il me recommanda ma sœur et partit ensuite avec son neveu; nous fîmes avertir sur-le-champ des conseils d'avocats¹⁷⁵ pour assister à leur interrogatoire. Mon beau-frère avait eu l'imprudence de signer une lettre qu'il adressait à M. de Vibraye,¹⁷⁶ son gendre, lequel était émigré avec M. le duc de Bourbon,¹⁷⁷ dont il était le capitaine des Gardes. Cette lettre avait été malheureusement trouvée, après son départ de Paris, dans une armoire de son appartement; qui que ce soit de la maison ne pensa à monter avec ceux qui y mirent les scellés, car il est plus que probable qu'avec un ou deux louis, on l'aurait jetée au feu. Celui qui l'avait trouvée se fit un mérite d'être dépositaire d'une pièce aussi importante; j'en avais été instruite sur-le-champ par celui qui l'avait entendu s'en vanter. M. d'Alleray n'était point encore alors en prison. Cette nouvelle lui fit peu d'impression; mais ma sœur que j'en instruisis donna une somme

173. Elle évoque plutôt six semaines: '[J]e me croyais en paradis après les trois mois que je venais de passer; mais cette félicité ne fut pas de longue durée, car au bout de six semaines, on fit périr mon fils Crosne ainsi que mon beau-frère d'Alleray' (G. Thiroux d'Arconville, 'Mes souvenirs', p.356).

174. 'L'instant où mon beau-frère me vit lui arracha des larmes, il me dit en m'embrassant et en me recommandant sa femme: "Ah! ma sœur, ne nous attendrissons pas, on croirait que c'est moi que je pleure, tandis que je ne pleure que vous." L'on sait la sublime réponse qu'il fit à son interrogatoire, ainsi je ne la rapporterai point ici' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Mes souvenirs', p.357).

175. Sous la Terreur, le droit des accusés prévoit un tel conseil; mais, comme ce sera le cas ici, les avocats n'étaient pas souvent admis à l'audience, dans un contexte où, par ailleurs, les accusés ne disposaient pas d'un droit d'appel.

176. Louis Hurault, marquis de Vibraye (1731-1802), maréchal de camp, époux de la seconde fille de Denis Angran d'Alleray, Marie Louise Félicité.

177. D'abord duc d'Enghien, Louis Henri (1756-1830) devient duc de Bourbon en 1772, puis dernier prince de Condé en 1818. Il est le père du duc d'Enghien condamné, puis exécuté sur ordre de Napoléon en 1804.

assez considérable pour que celui entre les mains de qui elle était la lui remit, ce qu'il promit; mais il n'en fit rien.

Un avocat que je voyais souvent parce qu'il travaillait pour les affaires de Mondésir et qui, par parenthèse, ne fit rien pour lui, malgré les cinquante louis que je lui ai donnés, étant venu chez moi, je lui demandai s'il ne pourrait pas découvrir le bureau où se trouvait cette lettre si importante. Il me le promit, alla dans celui où il supposait qu'elle devait être, la vit et vint me dire qu'avec quelques louis, il se la ferait rendre. Je fis part de cette bonne nouvelle à ma sœur, laquelle se fit scrupule de prendre ce parti, sans en instruire son mari, auquel le chef de ce bureau avait promis de la remettre et n'en a rien fait. Mon beau-frère, loin de consentir à cette proposition, lui dit qu'il ne le souffrirait pas, parce que son chef, ne la trouvant plus chez lui, lui ôterait certainement son emploi. On voit qu'il n'y a aucun acte de sa vie où sa vertu ne se manifeste.

Cette malheureuse lettre lui fut donc représentée; tous ceux qui étaient autour de lui le pressèrent de nier que cette lettre fût de sa main, mais il leur répondit avec autant de sang-froid que de grandeur d'âme: *'Je ne rachèterai jamais ma vie par un mensonge'*.

On ne permit pas aux conseils de mon fils et de mon beau-frère d'entrer pour les défendre et ils furent sacrifiés.

D'après les nouvelles lois,¹⁷⁸ mon beau-frère était en effet coupable; mais à l'égard de mon fils, il ne l'était certainement pas et il ne fut condamné que parce qu'on lui reprocha que, commandant à Paris, il avait soulevé le peuple contre le gouvernement, absurdité d'autant plus grande qu'à cette époque-là, M. de Cossé¹⁷⁹ était le gouverneur de Paris.

Ceux qui rencontrèrent la charrette qui conduisait tous les malheureux proscrits remarquèrent avec la plus vive sensibilité et la vénération la plus prononcée que M. d'Alleray était aussi calme qu'il eût pu l'être dans son cabinet. Un de nos prisonniers qui avait pris pour mon beau-frère la plus grande affection, et auquel il plaisait fort aussi, se chargea de nous apprendre cette affreuse et déplorable nouvelle, qui nous fit, comme il est aisé de le juger, l'impression la plus douloureuse. On se disposa aussitôt à remplacer M. d'Alleray par un de nos prisonniers;¹⁸⁰ du moment que je l'appris, j'abandonnai ma chambre,

178. Une loi de mars 1794 assimile aux émigrés – et juge donc passibles de mort – tous ceux qui leur viennent en aide ou sont d'intelligence avec eux; toute forme de communication s'apparente à de la complicité.

179. Louis Hercule, Timoléon de Cossé-Brissac (1734-1792), maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, est tué à Versailles en 1792 lors des Massacres de Septembre. Thiroux de Crosne, le fils ainé de Mme d'Arconville, est resté lieutenant général de police de Paris jusqu'en juillet 1789.

180. 'On eut la cruauté de vouloir remplacer monsieur d'Alleray par un étranger dans la chambre de ma sœur, sa malheureuse femme; je ne pus le souffrir et me déterminai à

ne voulant pas laisser ma malheureuse sœur dans une position aussi cruelle. Je vins donc coucher dans le lit qu'avait quitté la veille son trop vertueux époux, j'y restai jusqu'à ce que je sortisse de prison; l'on eut la cruauté de chasser M. de La Michodière de sa chambre pour aller occuper le lit de son gendre.

Quelque temps après, on vint chercher M. Angran,¹⁸¹ frère de M. d'Alleray, et on l'emmena à la Conciergerie; il y tomba malade et l'on fut obligé de le transférer dans l'infirmerie d'une autre prison.

Robespierre ayant été massacré¹⁸² pendant cet intervalle, M. Angran fut mis en liberté et il vint nous voir quand il fut guéri. Il n'en fut pas de même de nous, car nous restâmes en prison jusqu'au 10 octobre. Lorsque nous y entrâmes, il nous était permis de manger chacun dans nos chambres; mais cette liberté nous fut bien promptement ôtée; nous allions donc manger tous en communauté dans une très grande pièce, où nous étions très mal nourris, mangeant toujours froid et de très mauvaise viande.

J'ai oublié de dire qu'il vint un jour plusieurs commissaires faire des visites chez chaque prisonnier, lui enlever ses bijoux, l'argent qu'il pouvait avoir et ses couteaux. On porta l'audace jusqu'à fouiller les hommes et à les faire même déshabiller pour s'assurer qu'ils ne trompaient point. Plusieurs personnes eurent la faiblesse de donner des sommes assez considérables; pour moi, je n'en fus point la dupe et ne donnai que vingt-cinq francs. Il en résultait qu'on venait nous couper nos morceaux, ce qui les rendait encore plus détestables.¹⁸³

Très contents de la récolte abondante que ces commissaires avaient faite, ils passèrent la nuit dans la cuisine et s'y firent faire le repas le plus splendide en se moquant de nos largesses forcées.

Ma cuisinière qui était fort courageuse m'apportait souvent des pâtés, des poulardes, etc.; elle ne permettait pas qu'on la fouillât et nous nous récompensions en notre particulier de la mauvaise chère qu'on nous faisait faire en commun.

Le concierge me dit un jour que mon âge¹⁸⁴ ne me permettant pas de

venir prendre sa place auprès d'elle; je me trouvai contrainte de passer la nuit dans le lit qu'avait occupé son mari la veille' (M. G. C. Thiroux d'Arconville, 'Mes souvenirs', p.357-58).

(a) Voir les œuvres de Mme Deshoulières (1637-1694). [Mme d'Arconville cite les *Poésies de Mme et de Mlle Deshoulières* (Bruxelles, François Foppens, 1708), p.13.]

181. Louis Alexandre Angran, procureur, frère aîné d'Angran d'Alleray; sans postérité, il ne mourra qu'en juillet 1801, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

182. Robespierre est exécuté le 28 juillet 1794.

183. A la différence du service à la française, où chaque convive choisit ses morceaux dans des plats placés au centre de la table, le régime auquel les prisonniers sont astreints suppose qu'on leur découpe à l'avance les moins belles parts.

184. Elle est âgée de soixante-treize ans.

venir manger dans la salle commune, on me porterait à l'avenir ma nourriture dans ma chambre; je l'y faisais chauffer, ce qui me la rendait moins détestable.

Ce métal précieux, cette fatale pluie
Qui vainquit Danaé, peut vaincre l'univers. (a)

Je l'éprouvai dans la prison, car avec un peu d'argent, j'obtins la permission de donner à dîner à une de mes amies; et si j'avais voulu renouveler cette consolation, j'en serais aisément venue à bout, mais je me vis forcée à cette économie par la crainte de manquer d'argent, c'est-à-dire d'assignats.¹⁸⁵ On me laissait recevoir sans aucune difficulté les personnes qui me venaient voir et, d'après ce que j'ai entendu de toutes les prisons, la nôtre était la plus tolérable.

Je ne sais pourquoi on imagina de ne plus nous permettre d'avoir de la lumière dans nos chambres, il n'y en avait que dans le corridor où personne ne se souciait de rester, d'autant plus qu'il commençait à faire très froid, et lorsque la nuit arrivait un homme nous criait très haut: 'Eteinez vos chandelles'.¹⁸⁶ Heureusement, ma sœur avait un petit recoin dans sa chambre, où elle cachait sa lumière, et M. Dumontier,¹⁸⁷ qui avait pris beaucoup d'affection pour moi et que je regrette fort, venait passer les soirées avec nous jusqu'à l'heure où il fallait qu'il remontât chez lui, ne logeant pas dans notre corridor.

Nous obtîmes enfin, par le crédit d'un marchand de musique qui était très attaché à ma sœur, de sortir de prison; ma sœur partit la première.

Peu de jours après son arrestation, ses gardiens brisèrent les scellés et en profitèrent pour enlever plusieurs effets et du linge appartenant à mon beau-frère. Pour qu'on ne s'aperçût pas du vol qu'ils avaient fait, ils furent commander chez un graveur un cachet pareil à l'empreinte apposée sur les scellés, mais ils furent vendus par ce dernier qui les dénonça. On trouva chez eux une partie de ce qu'ils avaient volé et ils furent condamnés à mort et exécutés.

J'eus ma mise en liberté quelques jours après ma sœur, je retournai à l'hôtel de la Trémouille, dans mon ancien logement; je n'y trouvai plus à mon grand regret ma principale locataire et l'on me déclara en y arrivant

185. Papier-monnaie émis sous la Révolution et assigné (gagé) sur les biens nationaux.

186. Il faut évidemment comprendre 'Eteignez'; cet écart avec la norme, qui renvoie à une forme populaire, peut se lire comme un trait satirique ou un détail réaliste.

187. Il pourrait s'agir d'un certain 'Dumontier (D.)', officier municipal de la commune de Paris, condamné à mort le 11 thermidor, An II, par le tribunal révolutionnaire de Paris, d'après un décret de mise hors la loi, du 9 thermidor, comme traître à la patrie, pour avoir participé à la rébellion de la commune (Louis Marie Prudhomme, *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française*, Paris, Rue des Marais, 1797, p.330).

qu'il fallait que je quittasse mon appartement, ce qui m'obligea d'aller retrouver ma sœur. Un de mes amis me trouva en peu de jours dans la vieille rue du Temple un logement qui n'était pas fort éloigné d'elle, j'y ai demeuré près de trois ans; mais ayant eu le bonheur de découvrir un logement à quelques pas de chez elle, qu'un de mes amis me fit avoir, je quittai celui que j'habitais pour aller prendre ce nouvel appartement où je suis encore.¹⁸⁸

Depuis ce temps-là, il ne m'est point arrivé d'événement assez intéressant pour mériter d'être raconté, mais j'ai mené une vie aussi triste que mes compagnons d'infortune. La perte de ma sœur, morte il y a près de trois ans,¹⁸⁹ âgée de soixante-dix-sept ans, a mis le comble à tous les malheurs que j'ai éprouvés.

Le retour de mon fils Mondésir a beaucoup gêné mon peu de finances;¹⁹⁰ il s'est trouvé heureusement alors un petit appartement vacant, au troisième dans la maison que j'habite.¹⁹¹ Mon fils était alors dans la plus grande misère et n'avait même que quelques vêtements déchirés; il a donc fallu le meubler, le nourrir *«et le vêtir»*, ainsi que son domestique qui l'avait accompagné dans son émigration.

Les douleurs inouïes que je souffre, dont j'ai parlé au commencement de ce récit, ne font qu'augmenter tous les jours, et je ne crois pas qu'il [y] ait d'être au monde plus malheureux que moi. C'est dans cette cruelle situation que je termine ce que le peu d'amis qui me reste pourra lire avec intérêt.

188. Dans 'Mes souvenirs' (p.362), composés un an auparavant, elle écrit habiter là depuis près de sept ans, soit depuis 1797 environ. Comme elle dit avoir séjourné presque trois ans dans le premier logement, la chronologie est exacte, puisque dix ans se sont écoulés depuis les événements de 1794.

189. Née en 1724, sa sœur est donc morte en 1802, ce qui permet aussi de dater le texte au moins de la fin de 1804, puisque la présidente se dit âgée de quatre-vingt-quatre ans, qu'elle a eus le 17 octobre.

190. Comme elle l'explique dans 'Mes souvenirs' (p.348-50), elle s'est ruinée en échangeant ses biens, au début de la Révolution, contre des assignats rapidement dévalués (voir ci-dessus n.97).

191. Elle habite près de chez sa sœur, qui loge impasse Pecquet, près de l'actuelle rue des Blancs-Manteaux, dans le Marais.

